

F E D E C H O S E S

Pour le fédéralisme



Fédéchoses - *F137*

Pour la paix, la justice



et la démocratie mondiale

Une Europe unie



dans un monde uni

2007 - 34^e année - 3^e trimestre

€ 3 - N° 137

**Bientôt 35 ans,
une capacité d'indignation intacte,
et surtout plein de projets !**

En 1973, un groupe de jeunes fédéralistes de Lyon et de Paris, publiaient le 1^{er} numéro de *Fédéchoses*. Pour son 35^{ème} anniversaire notre équipe, et ceux qui devraient la rejoindre dans les prochaines semaines, préparent la création du **site internet de Presse fédéraliste**, une **large réorganisation de l'Ours de la revue** et un large **étoffement de notre équipe rédactionnelle et de notre Comité de rédaction** par l'arrivée « de nouveaux talents » issus de diverses tendances ou organisations de la mouvance fédéraliste.

Notre ligne éditoriale ne devrait pas en être fondamentalement modifiée, mais espérons le, les sujets traités plus variés et nombreux, le ton rajeuni... Cela ne devrait pas nous interdire de combattre toute dérive, par exemple, de la République *sarkoïsée* vers un « Etat fort » national comme peuvent le faire craindre le Ministère de l'intérieur et de l'immigration nationale, dont nous avons dénoncé la création et l'amalgame nauséabond en son temps, l'utilisation des tests ADN en matière de regroupement familial ou les propositions d'utilisation de « drones » pour surveiller *urbi et orbi* la racaille des villes et des champs... ! Tous sujets qui amènent à se demander si les « ministres d'ouverture », présents et à venir, dont on nous rebat les oreilles peuvent être autre chose, même ceux issus de la société civile (tels Fadela Amara et Martin Hirsch), que des « idiots sympathiques du sarkozysme » triomphant, comme en d'autres temps existèrent ceux du communisme.

En attendant nous vous livrons un numéro très dense, d'analyses, de témoignages et de messages (ceux au XXV^o Congrès du *Mouvement fédéraliste mondial* de **Mercedes Bresso** et de **Jo Leinen**, mais aussi de **Kofi Annan** et **Federico Mayor**.

- Analyses de **Michel Morin** et **Guido Montani** sur le nouveau cours de l'action fédéraliste en Europe après l'échec du Traité constitutionnel européen et le Traité « simplificateur » actuellement soumis à une Conférence intergouvernementale dont nous ne saurions reconnaître la légitimité ;
- d'autres analyses, informations ou propositions, touchant aux perspectives mondialistes : **David Soldini** (sur le Rapport Védérine), **Lucio Levi** (« La fin de l'illusion unilatéraliste »), **Chris Hamer** (« Approches pour une Union des îles du Pacifique ») ainsi que des propositions d'action au WFM de **Fernando Iglesias**, le témoignage de **Nicola Vallinoto** sur le *Forum social mondial* de Nairobi et des informations sur la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA) ;
- enfin, pour ne pas déroger à notre soutien au fédéralisme autant au plan interne qu'au plan supranational, un compte-rendu de **Gérard Tautil** sur l'Université d'automne 2007 de *Régions & Peuples solidaires* et la motion de son congrès, ainsi, qu'à cette occasion, un article de **Pierre Hémon** illustrant le « Plan A+ » de relance du Projet constitutionnel européen présenté il y a quelques mois par Gérard Onesta, Vice-Président Vert du Parlement européen, dont le soutien à l'avant-garde fédéraliste ne perd pas une occasion de s'affirmer ;
- dans nos rubriques familières (« Il y a 30 ans nous publions », « Bibliographie » et « Mon p'tit doigt Fédéchoses ») un témoignage du fédéraliste grec **Alekos Panagulis**, assassiné en 1976 par les fascistes ; une fiche de lecture retraçant l'histoire du mouvement de la *Gauche européenne*, et un coup de chapeau à nos amis du *taurillon* ; enfin, pour « conclure avec humour », une brève note d'*Auriculus* dénonçant la lâche agression que vient de subir *Microsoft* de la part de la Commission européenne au nom du principe libéral de la « concurrence libre et non faussée » !

Fédéchoses

PRESSE FEDERALISTE - Maison de l'Europe / Pôle européen - 18, Avenue Félix Faure - 69007 LYON

Fédéchoses - Pour le fédéralisme

pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

Fédéchoses, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.

- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses*, sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- pour être un véhicule de débat permanent, *Fédéchoses*, ne peut non plus être inféodé à aucune d'entre elles. Cette stricte ligne d'autonomie éditoriale de la revue a été clairement acceptée depuis près de trente ans et perdurera ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, alors évidemment avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international, et le *Taurillon*, magazine en ligne créé et animé par des responsables des *Jeunes Européens France* ;
- les textes non publiés ne sont retournés que sur demande ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier à sa guise les positions publiques (communiqués de presse, motions ou résolutions des organes statutaires) des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Fédéchoses, est fidèle au mot d'ordre de l'*U.E.F.* lors de son Congrès de Montreux de 1947 « Unir l'Europe pour unir le monde » et en cela au fédéralisme de la Résistance et est opposé à toute participation électorale des fédéralistes en tant que tels à des élections politiques quelle qu'elles soient.

FEDECHOSSES Pour le fédéralisme	ABONNEMENT
<i>Presse fédéraliste</i> Maison de l'Europe - Pôle européen de Lyon 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon Tél. / fax 04.78.72.09.70 - Email jfbb_fr@yahoo.fr <u>Directeur de la publication :</u> <i>Jean-Luc Prevel</i> <u>Comité de rédaction :</u> J.-F. Billion - B. Boissière - R. Calba - D. Colmont - L. Levi - M. Morin <i>Jivaro Imprimerie</i> 9-13 rue d'Alsace – 69100 Villeurbanne	Nom Prénom Adresse Normal € 10 Militant € 20 Soutien € 100 Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE Maison de l'Europe - Pôle européen de Lyon 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon C.C.P. 2490 82 P LYON

Sommaire	
Les fédéralistes européens préparent une stratégie pour contrer les méfaits de l'intergouvernemental - Michel MORIN	P. 3
Les fédéralistes après l'élargissement de l'Union européenne - Guido MONTANI	
La France et la mondialisation : une lecture critique du Rapport Vedrine - David SOLDINI	P. 7
Genève - 27 / 31 août - 25 ^{ème} Congrès du Mouvement fédéraliste mondial	P. 9
Messages à l'occasion de la commémoration des 60 ans du MFM - Kofi ANNAN - Federico MAYOR - Mercedes BRESSO - Jo LEINEN	
La fin de l'illusion unilatéraliste - Lucio LEVI	P. 12
Approches pour une Union des îles du Pacifique - Chris HAMER	P. 13
Deux propositions pour le Mouvement fédéraliste mondial - Fernando IGLESIAS	P. 15
La participation fédéraliste au Forum social mondial de Nairobi - Nicola VALLINOTO	P. 17
UNPA – Développement de la campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA)	P. 18
Les objectifs de la création d'une UNPA - Les 14 premières personnalités françaises ayant signé l'Appel pour l'UNPA	P. 19
13 ^{ème} Université d'été de la fédération Régions & Peuples Solidaires (R&PS) - Gérard TAUTIL	P. 20
Motion finale du Congrès de R&PS	P. 21
A propos de Gérard Onesta... Du Plan « B 3 » au Plan A+ - Pierre HEMON	P. 22
Il y a 30 ans nous avons publié - Fascisme : Panagoulis présent – Communi d'Europa	
Non à l'Europe des autres ! - Alexandros PANAGOULIS	P. 23
In Memoriam - Louis Sohn (1914 – 2006) - Joseph Preston BARATTA	P. 24
Bibliographie fédéraliste - AAVV - Soixante ans à gauche pour l'Europe - Le Taurillon : l'aventure continue	P. 26
Mon p'tit doit Fédéchoses – La concurrence libre et non faussée s'ATTAC à Microsoft – AURICULUS	P. 27

Les fédéralistes européens préparent une stratégie pour contrer les méfaits de la logique intergouvernementale

Un Bureau européen de l'*U.E.F.*, élargi pour une part de ses débats aux responsables de ses organisations membres et à ceux de la *JEF Europe*, s'est réuni à Bruxelles les 22 et 23 septembre. Les discussions ont porté sur le Traité réformateur, adopté par le dernier Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernements, sur la prochaine Conférence intergouvernementale qui devrait se réunir prochainement à Lisbonne pour clore le semestre de Présidence portugaise de l'Union européenne et sur les modalités des procédures nationales de ratification.

La cinquantaine de militants et de responsables présents ont également longuement abordé la question du devenir de l'action supranationale de pétition demandant un référendum européen de ratification de la Constitution européenne, en 2009, en même temps que les prochaines élections européennes. Lancée à leur Congrès de Vienne en 2006, suite aux échecs référendaires en France et aux Pays-bas, cette action doit être révisée du fait du changement total de contexte politique survenu au cours de ces deux derniers mois.

Les réunions de Bruxelles ont préparé la prochaine session du Comité fédéral de l'*U.E.F.* qui se tiendra à Prague à la mi-novembre et devra adopter de nouvelles orientations politiques susceptibles d'engager les fédéralistes jusqu'aux prochaines élections du Parlement européen en 2009, voire au-delà.

D'ici là, les fédéralistes de l'*U.E.F.* et de la *JEF* :

- s'exprimeront sur l'évolution des décisions concernant le Traité réformateur, qui reprend des points du TCE importants pour eux. Mais ils dénonceront sans relâche l'abandon de la méthode conventionnelle et, son corollaire, le retour à la gestion intergouvernementale des affaires européennes ;
- laisseront ouverte leur campagne de pétition pour un référendum européen consultatif en 2009,
- en attendant l'adoption de la nouvelle action supranationale, qui tienne compte des acquis et des résultats de la précédente et réclame la création d'un Gouvernement européen et la démocratisation de l'Union européenne.

Les réunions de Bruxelles ont enfin adopté un calendrier pour les prochains mois prévoyant deux réunions majeures, un Congrès européen de l'*U.E.F.* à Bruxelles au printemps prochain, peu après celui de la *JEF*, et à l'automne 2008, un Comité fédéral européen qui devrait se dérouler en France et durant la Présidence française de l'Union.

Michel MORIN

Membre du Bureau de l'*U.E.F. Europe* - Secrétaire de l'*UEF France*

Les fédéralistes après l'élargissement de l'Union européenne

Guido MONTANI

Président du *Movimento Federalista Europeo*, section italienne de l'*U.E.F.* et du *WFM*

Professeur à l'Université de Pavie

Traduit de l'italien par Jean-Luc PREVEL - Lyon

Le Conseil européen de Bruxelles (21 au 23 juin 2007) a décidé d'effacer de l'horizon politique la perspective d'une constitution européenne en retournant à la méthode « classique » des traités internationaux et des conférences intergouvernementales. Il s'agit d'une décision qui va dans une direction opposée à celle que revendiquent les fédéralistes. Nous devons donc reconsidérer à fond notre stratégie et notre rôle dans une Europe qui a profondément changée depuis l'après-guerre et les premières luttes pour la fondation de la Fédération européenne. La campagne pour une constitution fédérale européenne, initiée par l'*U.E.F.* et la *JEF* en 1996, était fondée sur la possibilité d'exploiter la crise de l'Union européenne (UE) engendrée par la chute du mur de Berlin, par l'unification allemande et la fin de la guerre froide. L'UE était confrontée à des défis internationaux existentiels tels que l'élargissement, la paix en Méditerranée, la mondialisation et la menace d'une catastrophe écologique. Le cadre institutionnel conçu pour une Europe à six devait être profondément réformé. Après les deux premières tentatives

constitutionnelles d'Altiero Spinelli, avec la *Communauté européenne de défense (CED)* puis avec le Parlement européen élu, en 1984, une nouvelle opportunité se présentait. Les fédéralistes ont relevé le défi de donner une Constitution à l'Europe.

Le Conseil européen de Bruxelles, à condition que les ratifications nationales du nouveau Traité aillent à leur terme, se propose de conclure un long cycle politique. Les gouvernements nationaux et les partis européens ont salué le compromis obtenu à Bruxelles comme un succès important. Sur la base de ce compromis, la France, après le non au référendum sur la Constitution européenne, peut reprendre toute sa place dans le cadre européen et le nouveau Traité garantira un minimum d'innovations institutionnelles (la double majorité, l'extension des pouvoirs de co-décision du Parlement européen, la réforme de la Commission, la désignation de son Président par les partis européens, la Présidence stable du Conseil, le Haut représentant de la politique extérieure en tant que vice-président de la Commission,

les coopérations renforcées, le caractère obligatoire de la Charte des droits fondamentaux) qui permettront la gouvernance de l'UE élargie tant qu'une quelconque nouvelle impasse ou qu'une crise internationale ne se manifesterait pas. Toutefois le projet d'une constitution fédérale a été un échec.

Un événement historique a des racines profondes qui ne se repèrent qu'avec des analyses sur une longue durée. Les contemporains fixent souvent leur attention sur les causes contingentes en ignorant les tendances historiques structurelles. L'échec de la CED a été causé, entre autre, par le déchaînement nationaliste de la France. Toutefois si l'on considère cette vicissitude d'un point de vue plus général, on peut affirmer que la consolidation du cadre mondial bipolaire avait permis aux Etats-Unis de jeter les bases de l'OTAN, dans la cadre de laquelle le réarmement allemand pouvait être conçu sans créer une nouvelle menace pour les autres pays européens, comme la France le craignait au départ. L'échec de la CED correspond au renforcement de l'Etat national, mais dans le contexte de l'intégration européenne, relancé tout de suite par le Marché commun. Des considérations analogues valent pour le projet d'Union européenne, approuvé par le Parlement européen à l'initiative de Spinelli en 1984. Malgré l'accord de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, il fut abandonné en raison de l'opposition de la Grande Bretagne. L'union monétaire et l'union politique ne représentent pas encore un problème pour la survie de l'Europe (elles ne le deviendront qu'après l'unification allemande). Dans ce cas, la réticence de Kohl et de Mitterrand à aller de l'avant sans la Grande Bretagne a été décisive. L'entrée de la Grande Bretagne dans l'UE -cheval de Troie des Etats-Unis, selon De Gaulle- a représenté le frein majeur à l'intégration européenne durant les quarante dernières années. En effet, si l'on considère les événements les plus récents, relatifs au projet de Constitution européenne, on peut constater que, malgré la différence de la situation par rapport aux années quatre-vingt, y compris le non franco-hollandais, à Bruxelles, les 18 pays qui avaient déjà ratifié la Constitution n'ont pas eu la possibilité de former un groupe d'avant-garde et d'aller de l'avant seuls, parce que l'Europe ne peut pas se faire sans la France et parce que Sarkozy et Merkel n'ont pas voulu rompre avec le Royaume uni. Toutefois, une solution qui pourrait permettre la construction d'une Europe à cercles concentriques s'est esquissée. Les exceptions aux politiques européennes accumulées par le Royaume uni (la monnaie européenne, Schengen, la Charte des droits, etc.) font qu'il s'est déjà créé, de fait, une Europe à deux vitesses et même à trois, si l'on considère la possibilité, avec le nouveau Traité, de développer des coopérations renforcées.

L'échec de la CED a eu comme retombée le Marché commun et l'Euratom. L'échec du projet Spinelli a eu comme retombée l'Acte unique, le marché intérieur et l'union monétaire européenne. La retombée immédiate du projet de Constitution européenne, c'est le nouveau Traité ou Traité modificatif. Il représente la solution d'une impasse politique (l'exclusion de la France) et la

création d'institutions européennes plus efficaces. Toutefois, il est difficile de prévoir ses retombées à long terme. Pour l'instant, nous devons constater qu'il est apparu comme une « contre réforme » par rapport au projet de Constitution européenne. Les gouvernements les plus eurosceptiques sont arrivés à imposer leur point de vue sur la nature de l'UE : celle-ci n'est pas un Etat supranational et elle ne doit pas évoluer dans cette direction. Le renversement de cette tendance sera possible si l'on exploite certaines niches du nouveau Traité vers la supranationalité, pour encourager les forces qui ont l'intention de soutenir une intégration européenne plus forte jusqu'à ce qu'une contradiction criante se manifeste entre le degré de gouvernance existant et celui qui serait nécessaire. Il semblerait que, dans le Traité, deux niches pourraient favoriser la formation d'un gouvernement fédéral européen :

- *la nomination du Président de la Commission au cours de la campagne électorale*, pour faire passer la Commission d'un simple secrétariat des gouvernements à un exécutif politique responsable devant le Parlement européen et les électeurs ;
- *les coopérations structurées et renforcées qui peuvent permettre à un groupe de pays de former une avant-garde qui pourra agir avec une certaine efficacité tant que le droit de veto ne deviendra pas un obstacle à son action*. Cette perspective de réforme pourra toutefois évoluer plus ou moins rapidement vers une forme fédérale de gouvernement -une fédération dans une confédération car il y aura certainement un groupe de pays qui n'aura pas l'intention de renoncer au droit de veto - selon le contexte politique mondial auquel l'Europe devra se confronter.

Un gouvernement fédéral européen émergera comme riposte à des défis existentiels pour l'Union.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, plusieurs commentateurs politiques ont soutenu que le XXI^e siècle aussi serait dominé par les Etats-Unis. Au contraire, la politique mondiale est aujourd'hui caractérisée par un ordre unipolaire en crise – toujours plus contesté après l'échec de la politique américaine au Moyen Orient -et par sa transition vers une forme nouvelle de multipolarisme. Les grandes questions auxquelles l'Europe et les autres puissances mondiales doivent s'affronter sont :

- *l'élimination progressive des principaux foyers régionaux de tensions* -en premier lieu au Moyen Orient pour permettre l'avènement d'une coopération pacifique dans une région qui représente un creuset de cultures et de religions différentes, la défaite du terrorisme international et, à une plus grande échelle, le désarmement atomique contrôlé par une autorité mondiale ;
- *la diffusion mondiale du modèle industriel*, cruciale pour le développement de pays comme l'Inde et la Chine et de continents entiers tels que l'Afrique et l'Amérique latine, mais source de graves déséquilibres sociaux, financiers,

démographiques, environnementaux et culturels qui pourraient créer de graves crises internationales ;

- la menace d'une crise écologique irréversible, provoquée par la destruction systématique de toute forme de vie dans la biosphère, avec des conséquences catastrophiques pour l'avenir de l'humanité.

Un multipolarisme mondial est ainsi en train d'émerger, caractérisé par une tendance à la coopération pacifique entre les grandes puissances, plutôt que par de possibles tendances hégémoniques : les menaces d'une guerre nucléaire, d'une crise économique internationale aiguë ou d'une catastrophe écologique irréversible représentent des facteurs puissants de cohésion pour chaque Etat, qu'il soit gouverné démocratiquement ou pas.

L'UE n'est pas restée passive face à ces défis. Elle a mis en place des politiques qui représentent une première réponse. Elles sont cependant, dans une large mesure, insuffisantes. L'UE est une puissance mondiale dans le domaine commercial, monétaire et environnemental mais elle ne l'est pas encore sur le terrain de la politique extérieure et de sécurité et du développement durable, parce qu'elle ne s'est pas encore dotée de moyens adéquats de gouvernement.

S'ils veulent agir efficacement dans le cadre politique européen et mondial, les fédéralistes doivent d'abord analyser quel est le stade actuel de l'intégration européenne et de quels moyens de gouvernement l'UE devrait se doter pour affronter les défis internationaux. A ce propos, une comparaison avec la naissance des Etats-Unis peut être utile. Après la guerre victorieuse pour l'indépendance, les treize colonies ont réussi à se doter d'une constitution fédérale. Le premier gouvernement fédéral, avec Georges Washington comme président, fut institué en 1789 et Alexander Hamilton, membre du gouvernement fit approuver des réformes cruciales (une banque nationale et un plan pour favoriser l'industrialisation, grâce au protectionnisme douanier) qui ne deviendront les points de repère de la politique américaine que vers la fin du siècle suivant et aux débuts du vingtième siècle. Le processus d'intégration européenne se présente avec des caractéristiques tout à fait différentes : à partir d'un premier noyau de pouvoirs et de politiques supranationales -ceux de la *Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)*- d'autres compétences et d'autres pouvoirs se sont progressivement ajoutés dans des secteurs toujours plus importants de l'économie, de la société et de la politique. L'UE actuelle a des compétences beaucoup plus vastes et des institutions à caractère fédéral avec des pouvoirs effectifs comme la Commission européenne, le Parlement européen, la Cour de justice et la Banque centrale européenne. Bien que des secteurs cruciaux -comme la politique étrangère et la politique fiscale- restent encore exclus, on ne peut plus soutenir que les fédéralistes sont face à l'objectif consistant à fonder l'Etat fédéral européen. Imperceptiblement, de réforme en réforme, nous sommes entrés dans une situation nouvelle qui consiste à

revendiquer un gouvernement démocratique européen. Aujourd'hui, l'exécutif européen existe en partie, comme secrétariat du Conseil (quand la Commission est passive -comme l'actuelle Commission Barroso- face aux initiatives du Conseil) et en partie comme volonté active d'action (comme ce fut le cas avec Jacques Delors) quand elle soutient des projets d'intégration plus avancés. Mais les citoyens ne sauraient pas dire qui est responsable des politiques de l'UE. La nature incertaine de l'exécutif fait obstacle au débat démocratique et empêche une reconnaissance claire de l'UE comme embryon d'Etat fédéral. En effet, le Parlement la définit comme une « démocratie supranationale ». Pourtant, la partie confédérale de l'UE, celle qui prétend gouverner la politique extérieure et de sécurité, ne pourrait pas exister sans le bon fonctionnement de la partie fédérale où le Parlement européen joue un rôle décisif sur le terrain législatif et pour le contrôle démocratique de la Commission.

L'objectif des fédéralistes doit consister à dire la vérité sur la nature étatique de l'UE et à faire toujours davantage pencher la balance du pouvoir vers un exécutif démocratiquement responsable. Cet objectif peut être poursuivi en exploitant les niches actuelles du Traité, en montrant les contradictions qui existent entre les moyens disponibles et ce qui serait nécessaire pour dépasser le déficit démocratique jusqu'à ce qu'il devienne manifeste qu'une Constitution fédérale européenne est nécessaire pour les pays de l'avant-garde.

Toutefois, pour réussir dans cette entreprise, les fédéralistes doivent aussi comprendre le modèle d'Etat fédéral qui est en train d'émerger en Europe après plus d'un demi-siècle d'intégration. Un Etat fédéral consiste en un ensemble de gouvernements indépendants et coordonnés. Sous cet aspect, bien qu'avec de graves limitations sur le plan démocratique, les pouvoirs conférés à l'UE permettent d'affirmer que l'Etat en train de prendre forme en Europe est de type fédéral. Mais, pour mener une action politique efficace, cette affirmation générique n'est pas suffisante. L'UE est en train de se développer sur la base de caractéristiques spécifiques par rapport à toutes les fédérations existantes. L'aspect qui mérite le plus l'attention des fédéralistes concerne les rapports internationaux. Le dernier obstacle sérieux qui doit être dépassé pour permettre à l'UE de parler d'une seule voix dans le monde réside dans les pouvoirs de politique extérieure qui doivent être confiés au gouvernement de l'UE. C'est ici que se manifeste le maximum de résistance de la part des gouvernements nationaux ce que les avatars de la Constitution européenne et du Ministre des Affaires étrangères montrent bien. Cette résistance est compréhensible. Une politique extérieure européenne représente le dépassement du paradigme internationaliste qui remonte au Traité de Westphalie. Les rapports entre les Etats et les organisations internationales existantes sont fondés sur la reconnaissance de la souveraineté nationale. La construction d'une politique extérieure européenne s'oppose inévitablement au tabou de la souveraineté nationale bien plus explicitement que toute autre

réforme européenne réalisée jusqu'à présent (y compris la monnaie européenne). Malgré cela, l'UE est arrivée à construire progressivement une politique extérieure propre avec des caractéristiques innovantes par rapport aux Etats fédéraux existants. Tous les Etats fédéraux existants (les Etats-Unis, le Canada, la Suisse, l'Allemagne, l'Inde, l'Australie, etc.) se considèrent comme des Etats nationaux. Leur spécificité, c'est qu'ils sont « fermés » : qu'ils possèdent des frontières définies, qu'ils fondent sur le principe national l'identité de leurs citoyens et qu'ils font valoir leurs intérêts dans le monde au moyen de la force militaire, si nécessaire, en opposition aux autres Etats nationaux. L'Europe est en train de se construire sur la base d'un modèle d'Etat fédéral « ouvert ». L'union des nations européennes ne se traduira jamais par une super-nation européenne. La dispute sur les frontières de l'UE est significative. La discussion sur l'appartenance de la Turquie, de l'Ukraine, etc., à l'Europe est destinée à s'éterniser et ne pourra être résolue sur la base d'aucun critère géographique ou historique précis. La seule identité politique possible pour les citoyens européens, c'est le patriotisme constitutionnel. Le *Peuple européen* est un peuple plurinational. En outre, l'UE tend à réguler ses rapports avec les autres Etats ou groupes d'Etats (comme l'Union africaine), sur la base d'institutions stables et à tendance démocratique. L'Assemblée parlementaire euro-africaine et le Parlement de la Méditerranée sont des institutions innovantes créées par l'UE. Le principe de la supranationalité sur lequel se fonde l'UE, inspire aussi sa politique extérieure. C'est pourquoi, une Constitution européenne aurait aussi permis de faire accomplir un saut qualitatif à la politique de l'Europe dans le monde.

La lutte pour un gouvernement fédéral européen présente donc un double aspect. D'un côté, il s'agit de réformer le système actuel confus de gouvernance européenne en dotant l'UE d'un véritable gouvernement démocratique, responsable devant le Parlement européen et les électeurs. De l'autre, il s'agit de promouvoir, à travers la politique extérieure de l'UE, la construction d'un nouvel ordre mondial, fondé sur la démocratie internationale, la paix, le développement durable et la défense de la vie sur la planète. Dans la mesure où l'UE assumera des responsabilités mondiales, son caractère d'Etat fédéral ouvert lui permettra d'agir aussi comme un embryon de gouvernement mondial en promouvant de nouvelles institutions supranationales. Si nous considérons le problème de la défense de l'environnement, il présente de multiples aspects, parmi lesquels celui de l'approvisionnement énergétique et de la lutte contre le changement climatique. Le problème de l'approvisionnement énergétique est particulièrement grave pour l'UE qui est quasiment privée de toute source d'énergie propre. Dans la mesure où il s'agit de défendre les intérêts européens, celui-là retombe dans le domaine de la politique extérieure puisque tout centre de pouvoir mondial essaiera, au moyen du marché ou d'autres formes de pression, de garantir la satisfaction de ses propres besoins. Il est donc évident que, si l'UE a l'intention d'exploiter pleinement son pouvoir, il faut garantir à la Commission européenne le monopole sur

les approvisionnements extérieurs, comme c'est déjà le cas pour le marché des marchandises où la Commission représente les 27 pays membres au sein de l'*Organisation mondiale du commerce (OMC)*. Si chaque pays européen passe individuellement des contrats avec des fournisseurs tels que la Russie où les pays de l'*Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP)*, il aura un pouvoir contractuel moindre. Dans ce cas, il appartient à l'UE d'agir comme un Etat fédéral fermé. Toutefois, pour ce qui concerne le changement climatique, l'UE a montré qu'elle agissait comme un Etat fédéral ouvert. La lutte contre le réchauffement de la planète ne concerne pas seulement l'Europe mais le monde entier, même si l'Europe a aussi défendu les Accords de Kyoto pour répondre à une demande des citoyens européens. Il en résulte donc une politique à caractère mondial. Le marché des permis négociables (de polluer) doit être considéré comme une institution supranationale de gouvernement du système industriel mondial (même si les pays extra-européens ne peuvent pas être contraints par un pouvoir supranational à respecter les quotas pour lesquels ils se sont engagés mais ils y sont contraints par la menace d'une crise qui pourrait les ébranler). L'UE a pu l'instituer facilement grâce aux compétences que lui avait déjà confié les Traités de Rome. C'est ce qui permet que des pays (ou des régions) non européens tels que la Russie, la Californie, etc., puissent participer au marché des permis négociables.

Des considérations analogues pourraient se reproduire pour la politique extérieure et de sécurité. L'UE a réalisé les conditions d'une vie en commun pacifique entre ses peuples nationaux. Elle peut maintenant promouvoir la paix dans le monde. C'est dans cet objectif que la création d'une force d'intervention rapide est indispensable pour agir efficacement dans les zones de crise comme le Moyen Orient. Dans d'autres cas, il conviendrait que l'UE soit le promoteur de politiques au niveau mondial en mettant sa force d'intervention rapide à la disposition de l'ONU, ou en défendant une politique de désarmement nucléaire généralisé et contrôlé.

En conclusion, le monde a besoin d'une Europe fédérale et l'Europe a besoin d'un gouvernement et d'une constitution. Le nouveau Traité offre aux fédéralistes des niches pour contraindre les forces politiques à s'engager dans la construction d'un gouvernement fédéral européen. Cependant, le Traité ne permettra pas de dépasser les goulots d'étranglement liés au droit de veto. C'est pourquoi la construction d'une fédération au sein de la confédération deviendra peu ou prou nécessaire et inévitable. La Constitution doit être faite avec ceux qui le veulent. La bataille pour une constitution et un gouvernement fédéral européen permettra aux fédéralistes de revendiquer un nouvel ordre mondial, fondé sur le dépassement progressif de la souveraineté nationale. C'est sur le front de la création d'un gouvernement européen, en tant qu'embryon de gouvernement mondial que les fédéralistes pourront montrer avec le plus de force et de clarté les contenus révolutionnaires du projet fédéraliste pour l'Europe et pour le monde.

La France et la mondialisation : une lecture critique du rapport Védrine

David SOLDINI

Vice Président de l'UEF France - Paris

Article publié sur son blog <http://federationeuropeenne.blogspot.com>

Le rapport sur la France et la mondialisation a été remis au Président de la République par M. Védrine, ancien titulaire du Quai d'Orsay. Ce rapport reprend en réalité les thèses développées par son auteur dans différentes contributions plus ou moins récentes et notamment les contributions rédigées avec M. Nallet et Malivet à la suite du Non français. Rien de nouveau sous le soleil... On peut d'ailleurs se demander quelle est l'utilité d'un tel rapport alors que les idées de M. Védrine sont connues et qu'il les expose régulièrement.... Il eut été peut être plus utile de charger quelqu'un sans idée préconçue sur la question de rédiger ce rapport...

Le rapport étant donc ce qu'il est, nous nous proposons d'analyser les solutions préconisées pour affronter la mondialisation.

S'adapter

Le rapport Védrine propose d'affronter la mondialisation en dynamisant certains secteurs économiques et en aidant les entreprises françaises « gagnantes potentielles ». Il préconise ainsi la création de pôles forts, autour d'une Agence française de l'innovation industrielle. L'investissement dans l'économie de l'environnement apparaît également comme nécessaire.

Si la stratégie économique d'adaptation ne paraît pas dénuée de bon sens, le fait d'envisager une telle politique au niveau national apparaît assez anachronique. A l'heure où précisément les grandes entreprises sont de dimensions européennes ou mondiales, que les capitaux nécessaires aux investissements sont également de nature transnationale, il faudrait limiter l'action publique au domaine français. Le rapport Védrine semble ignorer le fait que de nombreux secteurs technologiques et d'avenir comme l'aéronautique, le domaine spatial ou le transport sont aujourd'hui constitués d'opérateurs à dimension européenne. Il semble également se désintéresser du fait que nos voisins européens sont dans une situation comparable à la nôtre et que la mutualisation est souvent une voie efficace en matière de réforme économique ambitieuse, notamment afin de trouver les investissements nécessaires aux réformes. Silence également à propos de l'analyse actuellement défendue par la Commission et consistant à voir dans la défense de champions économiques nationaux un frein potentiel au développement économique européen, qui nécessite en réalité la constitution de pôles à dimension européenne. Enfin, pas un mot sur la question monétaire, sur les potentialités de l'euro ou sur l'interdépendance des économies européennes...

La raison de ce positionnement tient en réalité à la méfiance du rapporteur envers le processus d'intégration politique européen. Il est évident que l'élaboration d'une

stratégie économique européenne crédible ne peut être réalisée sans renforcement du pouvoir politique européen. Et pour Védrine, cette option apparaît comme impensable.

Se protéger

Le rapport préconise ensuite une meilleure protection des intérêts français. La première action à entreprendre est de contrer les pratiques commerciales ou capitalistes déloyales. Là encore, le rapport Védrine passe sous silence le fait que l'acteur international le plus actif dans ce domaine est sans conteste l'Union européenne. Il oublie de mentionner l'harmonisation du droit de la concurrence en Europe, qui a permis, pour l'heure, de limiter les effets néfastes de l'absence de véritable politique économique européenne. Il oublie enfin de stigmatiser les efforts de la diplomatie française pour réduire le rôle du commissaire européen chargé du commerce extérieur et qui permet pourtant à l'Europe de dialoguer d'égal à égal avec les autres grandes puissances économiques au sein des organisations internationales et apparaît comme le seul moyen d'imposer effectivement des conditions d'échanges loyales avec nos partenaires. Etranges oublis lorsque l'on connaît l'importance des compétences et l'action effective de l'Union dans ce domaine.

La gouvernance internationale

A propos de la gouvernance internationale, l'opinion du rapporteur est très claire : « il n'y a pas de gouvernement global, ni de gouvernance globale du peuple global mondial. C'est toujours des 192 Etats qu'il s'agit. Heureusement d'ailleurs. »

Védrine fait le constat d'un système international au bord de l'implosion. Mais les causes demeurent mystérieuses. La seule raison de cet échec des organisations internationales réside selon Védrine dans les attentes exagérées que l'on place en elles ! En revanche, pas un mot sur les politiques de délégitimation volontaire des Nations Unies menées par certains Etats depuis quelques années, pas un mot sur le fait que si les Nations Unies et les autres institutions internationales peinent à agir efficacement c'est essentiellement à cause du maintien du sacro-saint principe de souveraineté, si cher à Védrine, qui paralyse les prises de décision. Pas un mot sur les véritables responsabilités en matière de blocage au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

En réalité, si le constat d'échec peut être partagé, il faut, pour que ce constat serve à quelque chose, identifier les raisons de l'échec. L'intergouvernementalisme que prône Védrine au niveau international est à l'œuvre depuis cinquante ans. Il est à l'origine de cet état de fait. A force de voir en l'Etat le seul acteur potentiellement démocratique d'un monde globalisé, les gouvernements

des principaux Etats ont progressivement voué les organisations internationales à un échec certain.

La question européenne

L'analyse du « volet européen » du rapport montre sans doute le mieux les paradoxes insurmontables de la pensée de Védérine. Tout d'abord, l'ancien ministre considère que le niveau européen doit être au service des politiques nationales. Il critique ainsi, la stratégie institutionnelle et ce qu'il nomme le « mirage constitutionnel ».

Il s'agit finalement, selon Védérine, du principal mal dont souffre l'Union. Pourtant, si certains européens ont estimé nécessaire de se doter d'une Constitution c'est pour faire de l'Union ce « pôle de puissance régulateur par excellence » que l'ancien titulaire du Quai d'Orsay appelle de ses vœux ! Si aujourd'hui l'Europe manque de souffle et paraît impuissante c'est précisément parce qu'elle ne s'est pas constituée en Fédération et qu'elle ne peut donc surmonter les divergences qui naissent d'un système de gouvernance organisé autour de petits Etats nationaux jalousement souverains. Ainsi, la souveraineté des Etats, qui chez Védérine devrait paradoxalement permettre de dynamiser l'échelon européen, est en réalité le principal obstacle à l'évolution de l'Union en un acteur international, à la fois responsable, efficace et démocratique.

L'Union actuelle ressemble d'ailleurs au modèle que Védérine voudrait imposer comme nouveau. Elle fonctionne (ou disfonctionne) précisément comme Védérine voudrait qu'elle fonctionne. Seule une voie constitutionnelle et fédérale semble pouvoir la faire sortir de l'impasse.

A propos des fédéralistes

Védérine consacre quelques pages précisément à l'option fédéraliste. Après avoir annoncé de façon péremptoire et sans justification aucune, « il y a plusieurs façons d'être « européen » », le diplomate français se lance dans une description pour le moins surprenante de l'histoire contemporaine européenne. Il entrevoit ainsi une suite logique entre les traités de Maastricht, Amsterdam, Nice et l'aventure constitutionnelle. Ces différents épisodes étant tous à mettre au crédit ou plutôt dans la vision de Védérine, au discrédit des fédéralistes. C'est faire beaucoup d'honneur à ces mêmes fédéralistes que de leur attribuer tant de réformes, notamment lorsque l'on s'aperçoit que le principal négociateur du Traité de Nice n'était autre que Védérine lui-même !

Il faudrait tout de même éviter de prendre les français, et leur président qui a commandé ce rapport, pour des ânes. Le traité de Maastricht a certes lancé la monnaie unique mais il a également, à tort, séparé la question de la gouvernance économique de la question monétaire. La seconde faisant l'objet d'une véritable politique européenne, la première demeurant du domaine de la simple coopération entre Etats demeurés souverains. Alors que les forces fédéralistes n'ont eu de cesse de critiquer cette approche fonctionnaliste, les négociateurs des Traités d'Amsterdam et de Nice n'ont pas fait évoluer le système. Si le traité de Nice a fait l'objet de tant de critiques c'est qu'il conservait cette approche qui

avait montré toutes ses limites pendant les dix années qui venaient de s'écouler.

Sur la base de cet échec lamentable pour la diplomatie française, véritable démonstration pratique de l'inefficacité absolue de la méthode intergouvernementale, dont Védérine se fait le héros et dont il était à l'époque un des principaux participants, la présidence Belge, fin 2001, a décidé qu'il fallait rouvrir les négociations sur l'organisation institutionnelle mais qu'il fallait pour cela éviter les pièges de l'intergouvernementalisme. Ainsi est née la Convention. Cette volonté d'aller vers un modèle constitutionnalisé était d'ailleurs – tous les sondages cités sur d'autres sujets par Védérine dans son rapport l'indiquent – soutenue par une très large majorité de la population européenne.

Pourtant, malgré la victoire qu'a constitué le choix de la Convention, les fédéralistes n'ont pas su suffisamment peser sur les débats et ont assisté au retour en force des logiques nationalistes. Surtout, ils n'ont pas réussi à imposer une vision supranationale susceptible de surmonter l'obstacle représenté par un système de ratification organisé au niveau national et fondé sur l'unanimité.

Il est évident que si aujourd'hui l'Europe est dans l'impasse, il est difficile de considérer qu'il s'agit là d'un rejet d'une quelconque logique ou volonté fédéraliste. Il s'agit bien plus d'une lassitude populaire et d'une méfiance logique envers une construction politique qui n'a justement pas su se transformer en un système démocratique et efficace, telle que l'est une Fédération. L'Union apparaît aujourd'hui incompréhensible et surtout aux mains des puissants, les citoyens se sentant exclus. Le rédacteur du rapport est certainement un des principaux responsables de cet état de fait lamentable, mais sur ce point également, l'ancien titulaire du Quai d'Orsay se tait. Par pudeur sans doute.

Le paradoxe français.

En réalité, Védérine ne fait rien d'autre, sous couvert de réalisme, qu'entretenir ce fameux paradoxe français : rêver d'une Europe puissante, au service de la France, sans pour autant renoncer à la souveraineté nationale. Le titre « Notre politique européenne » prête presque à sourire. Globalement Védérine ne propose rien, mais ce rien devrait « pousser l'Union à se penser comme une puissance »... Words, words, mere words écrivait Shakespeare.

La réalité est tout autre. Si l'Europe veut demain compter sur la scène internationale, les Etats qui la composent doivent accepter de nouvelles cessions de souverainetés, ils doivent accepter une organisation du pouvoir européen plus démocratique et en définitive plus efficace, en acceptant de céder leur droit de veto paralysant. Il n'y a pas d'autres voies. La voie défendue par Védérine est celle qui l'a conduite dans l'impasse. Elle n'a rien de réaliste et repose au contraire sur une croyance, un mythe. En effet, il faudrait penser que finalement les Etats européens sont capables d'agir ensemble, tous volontaires, tous du même avis. Il faudrait croire que l'Europe peut réaliser certaines politiques sur la base de l'unanimité. Il s'agit en réalité

d'une vision purement utopiste.

La réalité est que naturellement les Etats ont des intérêts divergents, tout comme les individus d'une même société ont des intérêts divergents. Pour que des Etats, ou des individus, arrivent à vivre ensemble et à agir ensemble, il faut construire des mécanismes décisionnels qui permettent justement de dépasser ces divergences.

L'abandon du droit de veto, dernier rempart de la souveraineté est une condition sine qua non à toute avancée en matière d'efficacité. Védrine fait semblant de ne pas le savoir et se complaît dans une vision idéologisée du monde, ou le réalisme consiste à ne rien faire, en attendant que les choses se règlent d'elles-mêmes.

Le réalisme chez Védrine

L'ancien chef de la diplomatie française s'est souvent auto proclamé réaliste. Mais quel est ce réalisme dont se targue Védrine ? S'il s'agit de constater l'existence d'une situation de crise, et de proposer comme remède à cette crise les mêmes solutions qui sont utilisées depuis un siècle, alors ce réalisme est contre-historique, il ne prend aucunement compte d'une analyse réaliste de

l'histoire européenne, et repose en réalité sur la croyance en la toute-puissance bienfaitrice des Etats nations. Il faudrait, pour être réaliste, simplement croire que les choses vont, avec un peu de volonté de la part des gouvernants nationaux, se régler d'elles-mêmes.

Seulement voilà. Les européens observent depuis des décennies les conséquences d'une telle politique aveugle. Ils ont compris l'utopie et l'irréalisme des solutions fondées sur la toute puissance de la souveraineté nationale, ils ont constaté que l'efficacité existait dès lors que nous acceptions de mettre en commun nos moyens et que pour cela, il fallait renoncer à cette souveraineté. Ils ont également vécu sur leur chair et dans leur sang les ravages causés par cet aveuglement mystique dont ils ont été abreuvés pendant presque deux siècles et que Védrine voudrait réactualiser.

Le véritable réalisme consiste aujourd'hui à se débarrasser des mythes encombrants d'un modèle politique périmé qui n'est plus capable d'améliorer la vie des européens. Tout l'inverse de ce que préconise Védrine, tout l'inverse de ce qu'il a réalisé lorsqu'il était titulaire du Quai d'Orsay.

Genève, 25 / 31 août, XXV^e congrès du MOUVEMENT FEDERALISTE MONDIAL

C'est à Genève que s'est réuni récemment le Congrès du MFM, dont l'*U.E.F. Europe* est, depuis son Congrès de Gênes de 2004, une organisation membre. Les deux mouvements fédéralistes les plus importants du monde, créés séparément mais le même jour à Montreux en 1947, s'étaient séparés et parfois opposés durant la Guerre froide. Dans ce numéro de *Fédéchoses* nous publions seulement quelques uns des messages adressés au Congrès par Kofi Annan, Secrétaire général honoraire des Nations unies, Federico Mayor, Président honoraire de l'*UNESCO*, Mercedes Bresso, Présidente de l'*U.E.F. Europe*, et Jo Leinen, Président de la Commission constitutionnelle du Parlement européen et ancien Président de l'*U.E.F. Europe*. De nombreux autres messages ont été adressés aux Fédéralistes mondiaux à l'occasion de la commémoration du soixantième anniversaire de leur mouvement, sur laquelle nous reviendrons également dans notre prochain numéro. Un compte-rendu du Congrès sera également présenté à nos lecteurs de même que certaines des principales motions votées par les participants et une présentation du WFM / MFM et de ses principales lignes d'action.

Texte des messages à l'occasion de la commémoration à Montreux des 60 ans du WFM / MFM

Textes traduits de l'anglais par Jean-Francis BILLION - Lyon

M. Kofi ANNAN, Secrétaire général honoraire des Nations unies

L'humanité affronte aujourd'hui des menaces, des défis et des opportunités que les fondateurs des Nations unies ne pouvaient pas anticiper il y a six décennies. Même si nous tirons nos forces de notre extraordinaire diversité de cultures et de nations, nous sommes tous des citoyens du monde dont les destinées sont inextricablement imbriquées. Le *Mouvement fédéraliste mondial* a été une ONG moteur depuis les premières années de l'ONU en aidant à faire avancer la paix et la sécurité internationales, le rôle de la loi et un engagement indéfectible pour les droits de l'homme. Votre mouvement a aidé à promouvoir la responsabilité, la continuité et les principes démocratiques à tous les

niveaux de la société humaine, aidant par là même à favoriser une société civile mondiale dynamique et responsable. Je vous adresse mes vœux à l'occasion de votre 60^{ème} anniversaire et me réjouit de vos contributions continues à venir pour un monde plus pacifique, plus sûr et plus juste.

M. Federico MAYOR Président de la Fondation pour une culture de paix Ancien Président de l'UNESCO

Extraits

Chers membres du *Mouvement fédéraliste mondial*,

félicitations pour votre action permanente et dévouée en

faveur d'un monde juste et pacifique (ou un monde de justice et de paix), pour la promotion d'une profonde réforme du système des Nations unies et des autres organisations internationales, pour votre importante contribution afin de combler tant de divisions et permettre la transition d'une culture de la force, de contrainte et de violence à une culture de dialogue, d'alliance, de compréhension et de paix (...)

**Message de M. Jo LEINEN,
Président de la Commission des
Affaires constitutionnelles du
Parlement européen,
Président honoraire de l'U.E.F. Europe**

Six décennies du *Mouvement fédéraliste mondial*, de suivi et d'influence sur les développements politiques au niveau global, d'accompagnement critique et argumenté du travail des Nations unies, de mise à l'agenda des instances décisionnelles de questions importantes comme les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance mondiale et de réussite à créer une institution aussi significative que le Tribunal pénal international -un succès impressionnant des membres actifs et dévoués qui sont et demeurent la cheville ouvrière de ce mouvement et son travail depuis tant d'années.

Je suis réellement désolé que l'agenda du Parlement européen me retienne loin de vous, de votre réunion et de ces célébrations.

Toutefois, je suis heureux d'avoir l'opportunité de vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et d'honorer le travail du *WFM*.

Le *WFM* a réclamé très tôt une réforme du système de l'ONU et a centré ses activités sur l'augmentation de la participation et de la représentation des citoyens dans la structure des Nations unies. Aujourd'hui, le rôle de la société civile et l'expertise apportée par les ONG sont partie intégrante de l'ONU.

Toutefois, les possibilités d'influencer le Conseil de sécurité, en tant que principal centre de décision des Nations unies, restent non satisfaisantes. Les Etats-nations prévalent toujours sur la volonté du peuple. Ainsi, la tâche du *WFM* est loin d'être achevée.

La campagne pour une représentation des citoyens au moyen d'une assemblée parlementaire au sein des Nations unies se développe, différentes organisations la soutiennent autour du monde, y compris l'Union européenne en général et le Parlement européen en particulier. Le Parlement, étant une chambre des citoyens, a accueilli favorablement un certain nombre de rapports et de déclarations demandant la création de structures représentatives au niveau mondial et travaille activement en ce sens.

Le besoin d'une plus forte implication des citoyens dans les procédures de décision de l'ONU est évident : des défis mondiaux affectent les populations dans le monde entier. C'est pourquoi le peuple devrait être pris en compte dans les processus de recherche de solutions appropriées.

Les avantages du fédéralisme sont ici évidents. Diviser

les problèmes mondiaux aux niveaux national, régional et local, et impliquer les populations à ces niveaux dans la recherche et la mise en application des solutions, à agir ensemble pour s'attaquer aux défis mondiaux, du changement climatique au terrorisme, est la voie du succès.

Grâce aux efforts du *WFM* une meilleure participation des acteurs de la société civile a déjà été mise en place et cela devrait encore s'améliorer. Quelques organisations internationales ont entamé un processus d'ouverture aux ONG. En 1998, Kofi Annan a reconnu les bénéfices et les avantages pour les Nations unies d'une participation accrue des ONG dans l'établissement et la réalisation de l'agenda de l'ONU.

Malgré ces progrès le déficit de participation est loin d'être comblé. L'ouverture des différents organes et agences des Nations unies envers les ONG varie grandement et le problème structurel d'une représentation équilibrée des citoyens et des chambres élues par les citoyens au sein de l'ONU nécessite encore d'être résolu.

Je remercie le *WFM* pour ce que ses membres et représentants ont réalisé depuis 60 ans. Mes meilleurs voeux pour un travail positif à l'avenir.

L'*Union des fédéralistes européens* et le *Mouvement fédéraliste mondial* ont été fondés à Montreux en 1947, au Grand Hôtel, le même jour. Les deux mouvements devraient travailler étroitement ensemble pour réaliser « l'unité dans la diversité » aussi bien au niveau européen qu'au plan mondial.

**Mme. Mercedes BRESSO,
Présidente de l'U.E.F. Europe,**

Chers amis fédéralistes mondiaux.

Il y a 10 ans, pour la première fois de leur histoire, le *WFM* et l'*U.E.F.* ont tenu, ici, à Montreux, une réunion commune à l'occasion de leurs 50^{èmes} anniversaires. Il avait été possible d'organiser cette rencontre car il y avait alors une large conviction que les raisons ayant justifié la séparation entre les fédéralistes européens et les fédéralistes mondiaux n'existaient plus.

Ce qui avait divisé les fédéralistes après la fin de la Seconde Guerre mondiale c'était un désaccord sur les priorités objectives devant être poursuivies : l'objectif régional pour les fédéralistes européens et l'objectif mondial pour les fédéralistes mondiaux.

Et pourtant, dans la *Déclaration de Montreux* il y avait une claire affirmation que « la formation d'unions régionales -dans la mesure où elles ne constituent pas une fin en soi et ne risquent pas de se cristalliser en blocs- peut et doit contribuer au bon fonctionnement de la Fédération mondiale ». Je pense que cette affirmation est aujourd'hui partagée par tous les fédéralistes, européens et mondiaux.

Dans la *Déclaration de Montreux* il y avait une autre affirmation à long terme qui m'a frappée : l'idée que le fédéralisme est la priorité de notre temps. La *Déclaration de Montreux* stipulait que « Nous, Fédéralistes mondiaux, sommes convaincus que la mise

en place d'un gouvernement fédéral mondial est le problème crucial de notre époque. Tant qu'il ne sera pas résolu, toutes les autres questions, qu'elles soient nationales ou internationales, resteront irrésolues. Ce n'est pas entre la libre entreprise et l'économie planifiée, ni entre le capitalisme et le communisme que résident les choix, mais entre le fédéralisme et des politiques de pouvoir. Seul, le fédéralisme, peut assurer la survie de l'humanité ». Il y a une analogie saisissante entre ces mots et un passage du *Manifeste de Ventotene*, dans lequel on peut lire que « la ligne de démarcation entre les partis progressistes et les partis réactionnaires ne suit donc plus désormais la ligne formelle du degré plus ou moins élevé de démocratie ou de socialisme à constituer, mais la ligne fondamentale la plus récente séparant ceux qui considèrent comme but essentiel de la lutte l'objectif de jadis, c'est-à-dire la conquête du pouvoir politique national, et qui feront, involontairement certes, le jeu des forces réactionnaires en laissant se solidifier dans le vieux moule la lave incandescente des passions populaires et réapparaître les anciennes absurdités, et ceux qui considèrent comme tâche essentielle la création d'un Etat international solide, qui orienteront vers cet objectif les forces populaires et qui, après avoir conquis le pouvoir national, s'en serviront en tout premier lieu comme d'un instrument pour réaliser l'unité internationale »^[1]. Des idées comme celles-ci sont absolument essentielles pour nous offrir une orientation vers le futur de l'humanité.

Durant les années de la Guerre froide, les Nations unies étaient paralysées par les veto réciproques des superpuissances. L'ordre mondial bipolaire, né de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il promouvait dans le bloc occidental l'unification européenne, interdisait tout progrès vers l'unification mondiale. La division du monde en blocs antagonistes ne laissait pas de place à l'action des fédéralistes mondiaux. Durant quarante années, leur engagement précurseur et de long terme ne pouvait pas, pour des raisons objectives, aller au-delà de rappeler leurs buts ultimes et d'explorer les formes d'un ordre mondial pacifique.

Avec l'écroulement de la barrière idéologique colossale qui, durant des décennies, a provoqué de terribles instruments de destruction massive et de la méfiance et de l'hostilité entre les blocs, le monde est entré dans une ère de transition marquée par des tendances contradictoires. D'un côté, la disparition de l'ordre mondial bipolaire a ouvert la voie à la renaissance du nationalisme, qui menace la cohésion des Etats et des organisations internationales. Cette tendance, particulièrement forte dans l'ancienne sphère d'influence communiste, est active partout dans le monde. D'autre part, elle coexiste avec le processus de mondialisation, qui engendre la formation d'organisations régionales d'Etats -l'Union européenne étant le *leader* en ce domaine- et a ouvert la voie à un nouvel ordre international fondé sur la loi et la réforme des Nations unies.

La fin de la Guerre froide, a montré l'obsolescence des institutions des Nations unies, fondées il y a soixante ans, et a créé un nouveau climat de coopération internationale. Une nouvelle génération d'organisations internationales est apparue à la fin du 20^{ème} siècle : l'Organisation mondiale du commerce (OMC), créée pour gouverner le marché mondial, et le Tribunal pénal international (TPI), mis en place pour défaire la culture de l'impunité et ouvrir la voie au rôle de la loi au niveau international. Le TPI représente le plus grand succès obtenu par le *Mouvement fédéraliste mondial (WFM)* dans ses soixante années d'existence. Le rôle de *leader* joué par le WFM dans le grand mouvement des ONG se développant dans le monde au-delà des frontières des Etats est lié à une importante innovation politique et organisationnelle. La création de la *Coalition des ONG pour le TPI*^[2] représente l'invention d'un nouveau moyen d'action extrêmement efficace qui a rendu possible d'exercer une réelle influence sur le cours d'une conférence diplomatique mondiale. Je pense que nous pouvons affirmer que l'alliance entre la *Coalition des ONG* et les Etats favorables au TPI (que l'on a appelé les « *like minded States* ») a permis d'atteindre la masse critique permettant de fonder le TPI.

Ce qui unit aujourd'hui les fédéralistes c'est leur engagement commun contre les vieux démons du nationalisme et pour le renforcement et la démocratisation de l'Union européenne, des autres organisations régionales et des Nations unies.

La conscience de la complémentarité des objectifs des fédéralistes européens et des fédéralistes mondiaux a amené l'*U.E.F.*, à son Congrès de Gênes en 2004, à demander sa pleine adhésion au WFM. C'est le premier congrès du WFM où il n'y a plus de délégués britanniques, français et italiens, mais seulement des délégués de l'*U.E.F.* Cette unification des fédéralistes européens et mondiaux est l'une des réalisations les plus importantes que nous célébrons lors de ce sixième anniversaire de la création du WFM. L'unité c'est la force. Il serait difficile pour les fédéralistes de demander aux gouvernements de transférer leurs pouvoirs aux niveaux européen et mondial sans être capables de parler d'une seule voix.

Nous devons reconnaître que le processus d'unification entre les fédéralistes européens et mondiaux reste incomplet, vu que toutes les sections nationales de l'*U.E.F.* n'ont pas encore décidé de devenir membres du WFM. Mais l'unification a commencé et elle progresse. La récente décision du Bureau de l'*UEF France* le montre. Précisément, parce qu'elles sont les organisations fédéralistes les plus puissantes dans le monde, l'*U.E.F.* et le WFM ont de grandes responsabilités. La réalisation complète de leur unification est une tâche pour la prochaine décennie.

² La *CICC*, selon son sigle anglais, est actuellement composée de plus de 2.500 membres, soit plus de 95 % des organisations actives sur le TPI dans le monde. Elle a été fondée à l'initiative du *Mouvement fédéraliste mondial* et il en assure le secrétariat depuis la demande qui lui en a été faite par le *Steering Committee* de la coalition en 1995.

¹ Altiero Spinelli, Ernesto Rossi, *Op. Cit.*, p. 36.

En conclusion, si nous jetons un coup d'œil sur le futur, nous pouvons réaliser que sous les bannières du libre commerce international (OMC) ou de la protection des droits de l'homme (le TPI), les organisations internationales gouvernent dorénavant ce qui était considéré autrefois comme des affaires intérieures des Etats. C'est le développement vigoureux de la mondialisation qui met en lumière l'érosion de la souveraineté des Etats et provoque le renforcement des institutions internationales, qu'elles soient économiques,

monétaires, sociales ou environnementales. Mais le problème qui reste à résoudre c'est que ces institutions n'ont pas de légitimité démocratique. A notre époque, disait l'écrivain britannique George Monbiot, « tout a été mondialisé, sauf le consentement. Seule la démocratie est restée confinée dans l'Etat national ». La démocratie internationale et le Parlement mondial sont les grandes tâches pour les jeunes générations de fédéralistes.

La fin de l'illusion unilatéraliste

Lucio LEVI

**Professeur à l'Université de Turin. Membre du Comité fédéral de l'U.E.F.-Europe et du Bureau exécutif du WFM.
Directeur de la publication de *The Federalist Debate* (Turin)
Article publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turlin**

Traduit de l'italien par Jean-Luc PREVEL - Lyon

L'escalade des attaques de groupes d'insurgés supposés liés à Al Qaeda atteignit son apogée le 12 avril 2007 lorsqu'un bombardement suicide frappa le Parlement irakien. Le poseur de bombe pénétra dans la cafétéria où les législateurs s'étaient rassemblés pour le repas. C'était au cœur de la « zone verte », l'un des lieux les plus strictement gardés de Bagdad.

L'attaque se produisit à une date proche du quatrième anniversaire de la chute de Bagdad. Le message de l'insurrection était clair : elle peut s'infiltrer et frapper n'importe où. L'intention du « Goliath » américain de faire souffler le vent de la démocratie dans tout le Moyen-Orient, de l'Afghanistan à l'Irak, continue d'être contrée par l'impudent et téméraire « David » qui aurait déjà dû être exterminé mais qui, au contraire, devient de plus en plus hardi.

La leçon que l'on peut tirer de cette attaque sensationnelle, c'est que les Etats-Unis ne peuvent pas gagner cette guerre asymétrique. En fait, le Congrès américain s'est fait l'écho du sentiment général que les troupes d'occupation devraient se retirer d'Irak l'an prochain, quand George W. Bush quittera la Maison blanche. L'attaque du Parlement irakien rappelle un fameux précédent : l'occupation de l'ambassade américaine à Saïgon le 31 janvier 1968, quand l'ambassadeur s'enfuit du pays en hélicoptère, portant enroulé sous son bras, le drapeau américain. A cette époque aussi, le Président Johnson -comme le Président Bush aujourd'hui- proclamait souvent que la victoire était à portée de la main.

Il y a cependant une grande différence entre l'époque de la guerre froide et la situation actuelle. Le vide de pouvoir laissé par le retrait américain du Vietnam a été comblé par l'expansion de l'influence du bloc communiste. Aujourd'hui, il semblerait que le retrait d'Irak ouvrirait la voie au chaos, laissant le Moyen-Orient en feu et à sang, à la merci du terrorisme, du crime organisé, du fondamentalisme islamique et de la prolifération nucléaire. Au lieu d'apporter un nouvel

ordre démocratique, les Etats-Unis ont généré une instabilité plus grande. L'effondrement des régimes afghan et irakien sous les coups militaires des américains ont ouvert la voie à la désintégration de l'Etat ; et quand l'Etat vient à manquer ou à s'effondrer, d'autres acteurs tels que des groupes terroristes, des seigneurs de la guerre, des trafiquants de drogue et d'armes s'installent pour occuper le terrain.

Pour éviter que le retrait d'Irak soit vu comme une défaite, il doit se situer dans un contexte régional moins turbulent. L'obstacle majeur est constitué par l'impasse dans le processus de paix israélo-palestinien, confronté à une nouvelle crise. D'un côté il y a le gouvernement israélien -discrédité aux yeux du public par son attaque ratée au Liban, immobile quant au sort des colons et agressif à l'égard des Palestiniens ; de l'autre côté, le glissement progressif de la Palestine vers le gouffre d'une guerre civile. Tout cela repousse la perspective de négociations de paix conduisant à un règlement politique global.

En outre, le programme nucléaire iranien et les déclarations menaçantes du Président Ahmadinejad comme quoi l'Etat d'Israël devrait être rayé de la carte du monde rendent la situation dans la région hautement dangereuse. Dans le même temps, l'insurrection afghane devient de plus en plus active.

Mais le gouvernement américain est maintenant responsable d'une nouvelle source de tension internationale qui pourrait aggraver les relations de l'Ouest avec la Russie et engendrer la possibilité d'une nouvelle guerre froide. Sa décision récente d'installer un bouclier anti-missiles américain en République Tchèque et en Pologne est considérée comme le dernier coup dans une stratégie d'encerclement qui comporte des projets pour faire entrer l'Ukraine et la Géorgie dans l'OTAN, garantir l'indépendance du Kosovo (le plan Ahtisaari) le séparant de la Serbie, rechercher des bases

militaires en Asie centrale et court-circuiter la Russie et l'Iran en faisant passer des pipe-lines de gaz et de pétrole à travers des pays sur lesquels il pourrait exercer une influence politique substantielle.

La réplique de la Russie a consisté à refuser de retirer ses troupes de la région du Caucase, en particulier de Géorgie et de Moldavie, à refuser le plan Ahtisaari et à suspendre le traité sur la réduction des armes conventionnelles en Europe, ressuscitant ainsi le spectre d'une nouvelle course aux armements.

Cette politique étrangère unilatéraliste des Etats-Unis n'est en aucun cas justifiée par la défense d'intérêts nationaux vitaux. C'est plutôt l'expression d'une vision démodée de l'ordre du monde. Pour résoudre les problèmes internationaux, les Etats-Unis sont enclins à compter sur leur supériorité militaire plutôt que sur les négociations et à mettre l'accent sur la compétition plus que sur la coopération.

Si les Etats-Unis avaient offert de suspendre l'extension de l'OTAN à l'Est, la Russie aurait bien pu répondre en adoptant une attitude plus coopérative par rapport à l'arrêt du programme nucléaire iranien. En allant encore plus loin sur ce terrain, on devrait reconnaître qu'il existe aujourd'hui des dangers qui menacent également les Etats-Unis et la Russie et qui n'existaient pas à l'époque de la guerre froide, par exemple le terrorisme international et les menaces globales telles que le changement climatique et la prolifération nucléaire. Aucun Etat ne peut y faire face seul.

Le monde est en train d'évoluer irrésistiblement vers une distribution multipolaire du pouvoir. Le déclin de la puissance américaine est le pendant de la montée de nouvelles puissances : de grands Etats tels que la Chine et l'Inde, des unions d'Etats telles que l'Union européenne (UE) ainsi que des acteurs non gouvernementaux comme des mouvements de la société civile globale d'un côté et de l'autre des groupes terroristes et criminels. Le vide de pouvoir laissé au Moyen-Orient par les Etats-Unis pourrait être occupé par l'UE, pour peu qu'elle se dote de moyens pour parler d'une seule voix. La mission de l'UE de maintien de la paix au Liban, même si elle est insuffisante, constitue un premier pas dans la bonne direction. Seule l'Europe peut offrir cette contribution essentielle à la construction de la paix, dans la mesure où les soldats américains ne sont pas exercés au maintien de la paix.

Aucune stratégie individuelle n'offre une perspective de victoire contre l'une des menaces globales quelle qu'elle soit. Il n'y a pas de solution militaire à ces problèmes. Plus particulièrement en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, les moyens habituels de la guerre s'avèrent totalement inefficaces. C'est une erreur fondamentale de ne concevoir la puissance qu'en termes militaires. Un nombre croissant de menaces globales nécessite une action conjointe. Un nouvel ordre mondial requiert des institutions multilatérales et des politiques de coopération au sein de ces institutions.

Approches pour une Union des Iles du Pacifique

Chris HAMER

Professeur associé à l'Université de New South Wales. Président de la World Citizens Association, Australie.

Article publié en commun avec The Federalist Debate (Turin)

Traduit de l'anglais par Joseph MONTCHAMP – Lyon

La voie vers une fédération mondiale implique très probablement, comme première étape la formation d'unions régionales ou fédérations dans diverses parties du globe. L'Union européenne a déjà montré le chemin, et un certain nombre d'autres associations régionales tentent de suivre l'exemple de l'Europe. Dans cet article nous présentons des arguments pour une Union du Pacifique, basée sur l'actuel Forum des Iles du Pacifique.

Qui se trouve dans le Forum des Iles du Pacifique et quel est son rôle ? Les chefs des gouvernements du Forum des Iles du Pacifique tiennent une réunion annuelle pour discuter des questions d'intérêt commun dans la région. Il y a actuellement seize membres : l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Papouasie Nouvelle Guinée, l'Ouest Samoa, Fidji, Tonga, les îles Salomon, les îles Marshall, les îles Cook, la Micronésie, Nauru, Kiribati, Tuvalu, le Vanuatu, Palau et Niue. Il y a entre eux d'énormes variations de taille et de ressources, depuis l'Australie avec 20 millions d'habitants à Niue qui en a 1.700. La plupart des petites nations insulaires étaient des colonies européennes et par la suite bon nombre furent des protectorats de la Nouvelle Zélande ou de l'Australie. Donc, la Nouvelle Zélande et l'Australie ont eu la responsabilité de promouvoir la stabilité et le développement économique dans la région. Les Etats-Unis ont été heureux de permettre à l'Australie de jouer le rôle de « sheriff adjoint » pendant plusieurs crises dans la région, par exemple lors des soulèvements des Iles Salomon et de l'Est-Tunor.

Jusqu'ici, le centre d'intérêt principal du Forum a été le commerce et les questions économiques comme les services aériens, les liaisons maritimes de la région et la pêche dans les mers environnantes. Les activités au jour le jour sont la tâche du secrétariat du Forum basé à Suva, aux Fidji, avec environ 68 fonctionnaires en 2005. Le Secrétaire général est Greg Urwin, un Australien. Le budget annuel était alors de 10 millions de dollars australiens ; l'Australie et la Nouvelle Zélande versaient une contribution de 4 millions de dollars australiens chacune. Le principal but du Secrétariat est de donner des avis économiques et politiques aux membres du Forum.

Reconnaissant les problèmes importants de sécurité et de gouvernance dans la région, les *leaders* du Forum, en 2003, commandèrent un rapport sur le Forum et ses opérations à un groupe de personnes éminentes, conduit par le Premier ministre de la Nouvelle Guinée, Sir Julius

Chan. Cette enquête souligna le concept de la « Voie du Pacifique » (*Pacific Way*). « Ces *leaders* croient que le Pacifique peut être, devrait être, et sera une zone de paix, d'harmonie, de sécurité et de prospérité économique pour que tous ses peuples puissent vivre des vies libres et heureuses. La diversité du Pacifique nous est chère et nous recherchons un avenir où ses cultures et ses traditions seront appréciées, honorées et développées. Nous voulons une région Pacifique respectée pour la qualité de sa gouvernance, la gestion soutenable et régulière de ses ressources, la pleine observation des valeurs démocratiques, la défense et la promotion des droits de l'homme ».

Le rapport demandait un nouveau « plan du Pacifique » pour le futur développement du Forum. Il demandait aux responsables « de considérer une intégration régionale plus profonde que celle déjà établie par les accords commerciaux régionaux ». A la suite de quoi un projet de Plan Pacifique fut rédigé qui présentait des buts à court terme, à moyen terme et à long terme sur une durée de dix ans. Parmi les éléments à long terme il y avait « une intégration économique du Pacifique dans tous les domaines », « l'élargissement de la Conférence annuelle du Ministre président (*President Officer*) en une Assemblée parlementaire du Forum » et le développement d'un « mécanisme judiciaire régional pour traiter des problèmes juridiques importants »... Jusqu'ici, seuls les buts fonctionnels à court terme ont été approuvés par les *leaders* du Forum.

Une plus grande intégration dans la région Pacifique est une nécessité. Pour les petites nations insulaires c'est une nécessité si elles aspirent à un mode de vie moderne par opposition à leur mode de vie de subsistance traditionnel basé sur la pêche et la culture du copra. Elles n'ont ni la population, ni les ressources pour soutenir des institutions éducatives tertiaires ou techniques qui leur soient propres, ni des installations hospitalières modernes ni une infrastructure industrielle élaborée. Les problèmes habituels des nations en voie de développement sont endémiques : la pauvreté, les maladies comme l'HIV/SIDA, le manque d'éducation et le sous-emploi. Pour faire face à tous ces problèmes elles doivent compter sur la coopération de leurs voisins de plus grande dimension. Dans quelques une des plus grandes îles, comme les Iles salomon, Fidji ou la Papouasie Nouvelle Guinée, il y a une agitation chronique et des gouvernements instables. On dit même que la Papouasie Nouvelle Guinée est en danger imminent de devenir un « Etat en faillite ».³

Une organisation régionale pourrait faire beaucoup pour surmonter ces problèmes. Des universités régionales et des collèges techniques, des hôpitaux régionaux, des entreprises régionales industrielles et commerciales sont nécessaires. Certaines de ces institutions existent déjà, telle l'Université du Pacifique Sud basée à Fidji, mais beaucoup plus reste à faire.

Le Forum pourrait aussi faire beaucoup pour améliorer la stabilité et la bonne gouvernance de la région. La Mission d'assistance régionale aux Iles Salomon (RAMSI)⁴ montra en 2004 ce qui pouvait être fait. Après

que le Forum eut approuvé l'intervention sur les lieux, une force mixte de militaires et de police fournie par les membres du Forum permit de mettre fin à la violence. Les nouvelles émeutes à Honiara cette année ont montré, cependant, que les efforts doivent être soutenus sur une longue période pour venir à bout de problèmes de cette sorte.

Les représentants des nations du Forum se réunissent déjà une fois par an pour coordonner leur politique. Des fonds devraient être prévus pour le Secrétariat pour financer également les réunions du Conseil des Ministres ou, en d'autres termes, des réunions régulières des Ministres des pays du Forum pour fixer des politiques dans des domaines spécifiques, suivant le modèle du Conseil des Ministres européens. Ceci, bien entendu, devrait être soumis à l'approbation des *leaders* du Forum.

Par exemple, les Ministres des forêts des nations mélanésiennes, plus l'Australie et la Nouvelle Zélande devraient se réunir pour coordonner l'action des industries du bois, l'un des points d'appui des économies des îles. Il est bien connu que l'industrie du bois des îles connaît d'énormes problèmes de corruption, d'abattage illégal et des taux d'abattage non soutenables.

Des contrats sont souvent passés bien au dessous des prix du marché, tandis qu'un rapport récent estime que trois sur quatre des grumes coupées en Nouvelle Guinée sont commercialisées illégalement ; les forêts tropicales des Iles Salomon, au rythme actuel auront disparus dans cinq ou six ans. Les Ministres des forêts pourraient se mettre d'accord sur des mesures telles que l'établissement d'une autorité commune pour la commercialisation des produits forestiers pour assurer que les prix du marché sont appliqués, ce qui augmenterait les revenus de millions de dollars et contrôlerait la corruption dans cette industrie. Ils pourraient aussi établir une autorité commune de régulation, en utilisant des ressources techniques telles que les données satellites d'Australie plus des patrouilles sur le terrain pour surveiller la déforestation illégale, s'assurer que les zones d'abattage sont convenablement reboisées et réduire l'abattage des arbres à des niveaux soutenables.

D'autres mesures possibles pourraient comprendre :

- l'établissement d'une Banque de développement pour le Pacifique, pour servir de moteur pour l'aide et le développement économique de la région. Dans ce cas le modèle serait la Banque Grameen qui permet des « microcrédits » pour aider les entreprises productives domestiques à démarrer, au Bangladesh et ailleurs et qui paraît couronnée de succès ;
- l'établissement d'autorités de réglementation et de commercialisation communes pour l'industrie de la pêche. Cette activité est un autre pilier de l'industrie des îles, avec les mêmes problèmes que le bois, ce qui inclut l'épuisement des réserves de poisson et la pêche illégale par des opérateurs internationaux. Ici encore l'aide australienne pourrait fournir des ressources pour la

³ A failed state.

⁴ RAMSI. Regional Assistance Mission.

surveillance et le contrôle des zones maritimes économiques exclusives des îles pour mettre en place une Patrouille maritime des îles du Pacifique pour combattre la pêche illégale, la piraterie, la contrebande de drogue et les autres problèmes similaires de la région. Ceci se met en place dans une certaine mesure, mais à coup sûr on peut faire beaucoup plus ;

- la construction d'un nouveau collège technique⁵ est une excellente idée. Une autre mesure pourrait être l'établissement d'une autorité d'éducation régionale pour contrôler les normes d'éducation et promouvoir la qualité de l'enseignement dans la région. Fournir un enseignement à distance jouerait également un rôle bénéfique ;
- la sécurité régionale est une question sensible qui va au cœur des questions de souveraineté nationale et le Plan du Pacifique ne comporte pas de buts à long terme sur ce point. Nous avons déjà noté qu'il serait raisonnable d'envisager la création d'une Patrouille maritime régionale ;
- une autre idée assez évidente serait la création d'une force de sécurité terrestre, peut-être un Régiment des îles du Pacifique pour assumer des tâches de maintien de l'ordre, à la fois dans et hors de la région, et si nécessaire pour intervenir dans des crises « extra-constitutionnelles » dans la région. Des interventions de ce contingent aurait une plus grande légitimité qu'une intervention (disons) par des éléments australiens ou néo-zélandais, qui peuvent toujours être accusés de paternalisme ou de néo-colonialisme. Et cela serait une source d'emploi de quelque importance pour quelques unes des plus petites îles.

Pour l'Australie et la Nouvelle Zélande les arguments d'intégration ont également une grande importance. Ces deux pays ont accepté une responsabilité pour promouvoir la stabilité et le développement dans la région, mais l'ère du colonialisme et de la diplomatie de la canonnière est depuis longtemps révolue et ils doivent veiller à ne pas être accusés de paternalisme. Ils doivent s'engager avec les autres nations de la région comme partenaires et collaborateurs, et la meilleure façon de le faire c'est au sein d'une communauté régionale.

De façon à promouvoir le bien commun des Etats insulaires de la région, on a généralement reconnu que l'intégration politique et économique entre les nations du Forum devrait être renforcée. Nous voulons insister sur le fait qu'à plus long terme le Forum devrait devenir une véritable Union du Pacifique. Une cousine (beaucoup plus petite) de l'Union européenne. Le projet contient déjà des versions prototypes de deux des éléments qui manquent à l'Union : une Cour de justice et une Assemblée parlementaire.

Ceci peut paraître une lourde tâche à faire porter à la petite organisation actuelle. L'avantage du Plan du Pacifique c'est qu'il n'est pas inscrit dans la pierre, et les Etats membres seront libres de choisir et de mettre en œuvre les différentes mesures quand ils voudront et suivant leur choix. L'évolution de l'Union serait un processus progressif, comme dans le cas européen, avec une succession de traités entre les Etats membres. Cela prendra sans doute beaucoup plus de temps que le cadre de dix ans prévu par la Plan initial ; mais il est toujours préférable de tracer les objectifs à atteindre dès le début. L'attitude des gouvernements australiens et néo-zélandais c'est que les îles du Pacifique doivent déterminer elles-mêmes les coûts et les bénéfices du Plan et ils veulent rester en retrait de ce plan. De nouveaux mécanismes seront nécessaires pour permettre la discussion commune et la prise de décision et pour accroître la stabilité et la bonne gouvernance de la région. Une Union pacifique est à coup sûr la réponse. L'Australie et la Nouvelle Zélande devraient mesurer jusqu'à quel point elles pourraient s'engager dans une telle Union qui pourrait créer un environnement relativement amical et non menaçant pour « pratiquer l'art » de l'intégration régionale, en préparation d'une éventuelle intégration plus large de la zone Asie-Pacifique ultérieurement. Cela fournirait aussi une plateforme idéale pour poursuivre une relation économique plus étroite entre ces deux pays, sans menacer l'identité de l'un ou de l'autre. Il faudra plus de temps pour voir apparaître les réponses à ces questions.

Quoiqu'il en soit le Forum est déjà bien avancé sur le chemin d'une plus grande intégration. Si ce cap est maintenu avec prudence il conduira sûrement vers une région pacifique « de paix, d'harmonie, de sécurité et de prospérité économique de telle sorte que ses peuples vivent des vies libres et heureuses ».

Deux propositions pour le *Mouvement fédéraliste mondial*

Fernando IGLESIAS

Ecrivain et universitaire à Buenos Aires. Fondateur de *Democracia Global* - Mouvement pour l'Union Sud-américaine et le Parlement mondial

Traduit de l'anglais par Joseph MONTCHAMP - Lyon

L'un des problèmes les plus difficiles pour ceux qui se soucient de construire un ordre démocratique mondial, c'est d'établir où se trouve exactement la communauté humaine à cet égard en évitant tout optimisme injustifié qui pourrait conduire à une perspective et à des propositions utopiques et tout pessimisme tout aussi destructeur qui amènerait à sous-estimer les possibilités de la situation contemporaine réelle. D'une part, un bon nombre des tentatives faites par les fédéralistes et les mouvements de citoyens du monde (telles que les diverses assemblées constituantes mondiales, les

⁵ Institut de Technologie ou Université technologique.

parlements mondiaux et les constitutions pour la Terre qui furent créés au XX^e siècle et dont un certain nombre sont encore opérationnels) se sont avérées clairement prématurées et ont entraîné une perte de temps et d'énergie. D'autre part, il y a au moins trois raisons de penser que s'ouvre une opportunité nouvelle et plus concrète.

- 1) Pour la première fois dans l'histoire, le projet de l'unité politique et démocratique du monde, plus que le rêve d'activistes et de penseurs utopiques, est une nécessité qui devient progressivement évidente pour les êtres humains moyens dès que leurs vies sont affectées par les menaces et les phénomènes mondiaux. Le réchauffement mondial, les dérives financières, les migrations massives, le terrorisme fondamentaliste, l'unilatéralisme autoritaire et militariste, les mafias mondiales, les paradis fiscaux, les disputes internationales pour les matières premières, les inégalités croissantes, la prolifération nucléaire, la punition des crimes contre l'humanité, la perte de contrôle des biotechnologies, etc., ne sont qu'une petite partie des nombreux problèmes auxquels l'humanité doit maintenant faire face et pour lesquels il n'y a pas d'institutions représentatives, démocratiques et responsables.
- 2) La situation devient progressivement plus claire pour les citoyens les plus conscients, si bien qu'avec le développement rapide d'un corpus théorique sur la globalisation, nous avons assisté à une multiplication considérable des journaux, des livres, des articles de magazines sur les aspects politiques des phénomènes mondiaux ; la plupart d'entre eux sont aussi d'accord sur la nécessité d'adopter une perspective universelle globale pour s'attaquer aux problèmes ou trouver des solutions en termes de fédéralisme mondial, de démocratie globale, de citoyenneté du monde, etc.

Une conscience croissante du caractère élitiste et non démocratique de l'ordre mondial actuel se fait jour. Un mouvement social mondial qui s'oppose à la guerre, aux inégalités, aux injustices est devenu -au-delà de ses nombreuses contradictions – un acteur permanent du domaine global. De différentes façons, il exprime une perception accrue du fait que l'ordre national/international ne peut pas régler les « défis de la mondialisation », dont on parle tout le temps. En même temps, la création de nouvelles instances (comme le G8, l'OMC, la CCI, etc.) et l'importance acquise par la démocratisation de deux structures supranationales existantes (l'Union européenne et les Nations unies) expriment la préoccupation des *leaders* publics et politiques en ce qui concerne la construction de la démocratie et de la justice au-dessus des États nationaux.

Comme d'habitude, on peut concevoir la coupe de l'ordre démocratique mondial comme à moitié pleine ou à moitié vide. Mais la question, c'est de voir la profondeur de ces changements extrêmement rapides et quelle est la meilleure stratégie pour diriger toutes ces énergies sociales vers les buts du fédéralisme mondial et

de la démocratie globale. Il est certain que l'un des extrêmes est composé de fanatiques irréalistes qui crient « Créons un parlement mondial tout de suite ». Mais l'autre extrême opposé est composé de ceux qui croient que rien n'est possible si ce n'est d'attendre le développement « naturel » des choses, ou -peut-être- la nécessité d'une nouvelle catastrophe mondiale pour qu'un sérieux pas en avant soit accompli.

Sans doute le raisonnable doit être un point entre ces deux extrêmes. Mais quel est ce point ? Je dirais que la création rapide d'institutions démocratiques mondiales n'est pas possible tout de suite, mais que la situation actuelle permet un développement rapide de deux tâches préparatoires : la popularisation du débat sur ces thèmes et la création d'une coalition globale pour mettre en route une *Assemblée parlementaire des Nations unies*, première étape vers un Parlement mondial.

Voyons. Sur ce point, que nous soyons optimistes ou pessimistes, deux expériences ont été couronnées de succès ces dernières années : la création d'une coalition globale des ONG pour la *Cour criminelle internationale* (qui a joué un rôle décisif dans cette entreprise) et l'organisation du *Forum social mondial* (qui, au-delà de ses limites propres, a ouvert le premier espace mondial pour la discussion des questions mondiales). Ces deux initiatives nous montrent comment on pourrait mettre à profit la situation comme défini ci-après.

- 1) Il est vital de réunir un *Forum mondial de la démocratie (FMD)*⁶, sur le modèle amélioré du *Forum social mondial* pour ouvrir un débat planétaire sur les thèmes du fédéralisme mondial, de la démocratie globale, de la justice et de la citoyenneté universelles, etc. J'entends un forum ouvert, capable de mobiliser l'attention des citoyens du monde à travers CNN, la BBC, Al-Jazeera et d'autres médias mondiaux. Il ne faut pas se contenter d'inviter les ONG de la société civile globale pour contribuer à la construction d'une architecture politique démocratique mondiale à travers des prises de position et des propositions concrètes, mais des *leaders* mondiaux, des partis politiques, des syndicats, des parlementaires et des membres de gouvernements nationaux et régionaux, sans parler des intellectuels, des écrivains, des universitaires qui ont ces dernières années produit un corpus considérable sur ces sujets. Si le FMD réussissait, la majorité de l'humanité pourrait voir sous un nouvel angle les dilemmes mondiaux : une démocratie globale, un fédéralisme mondial et une avancée importante vers ces buts serait réalisée.
- 2) Enfin, mais ce n'est pas le moins important, le travail fort utile du *Comité pour une réforme démocratique des Nations Unies (KDUN)* dont la proposition pour la création d'une *Assemblée parlementaire des Nations Unies (UNPA)* est

⁶ *Global Democracy Forum (GDF)*

pertinente et réussie, devrait être poursuivi et complété par la formation d'une coalition des ONG, capable de lancer une campagne pour l'UNPA. Si l'expérience conduite par la *Coalition internationale pour la Cour criminelle internationale* et ses plus de 2000 membres associés n'a pas simplement été le fruit du hasard, c'est le seul instrument à même de retenir l'attention et de recevoir l'aide de partis politiques, de leaders, de parlementaires et de responsables gouvernementaux pour faire de l'UNPA un projet réalisable.

Sans doute, une coalition globale pour l'établissement d'une *Assemblée parlementaire des Nations Unies* permettrait la participation des nombreuses organisations et personnalités qui travaillent déjà sur ces thèmes et dont l'isolement et le manque de moyens et de ressources rendent les efforts inopérants, tout en leur

permettant de conserver leur indépendance politique et financière. Si je ne me trompe, concilier la coopération et l'autonomie a été la clé du succès du projet de la CCI. Il me semble qu'il n'y a pas d'organisation qui ait de meilleures ressources humaines et d'expérience que le *WFM / Mouvement fédéraliste mondial* pour donner une impulsion cohérente à un projet de cette nature.

Un Forum pour ouvrir une discussion planétaire et une coalition pour faire campagne pour la première instance mondiale véritablement démocratique : ce sont deux propositions concrètes pour le *WFM/MFM*. Après le succès remarquable du *Forum social mondial* et de la *Coalition pour la Cour criminelle internationale* qui débutèrent avec des moyens minimes et sur un terrain moins développé : cela peut-il paraître utopique ? Trouvons ensemble un espace commun -loin à la fois de l'utopie et de la passivité- là où les graines d'un ordre démocratique mondial pourront germer !

La participation fédéraliste au *Forum social mondial 2007 de Nairobi*

Nicola VALLINOTO

Membre du Conseil mondial du *WFM* - Responsable du *MFE* à Gênes

Traduit de l'anglais par Agnès SAMPERE VOLTA - Lyon



**Nicola VALINOTTO, Lene SCHUMACHER,
Elena MONTANI et Faye LEONE**

Le Forum social mondial (*WSF*) s'est tenu à Nairobi, au Kenya du 20 au 25 janvier. Des dizaines de milliers de personnes du monde entier se sont rassemblées pour la 7^{ème} édition, six ans après la première réunion tenue à Porto Alegre au Brésil en février 2001.

Nairobi est la capitale cosmopolite du Kenya avec 4 millions d'habitants ; les trois quarts d'entre eux vivent dans des quartiers pauvres couvrant seulement 5 % de l'étendue de la ville et n'ont pas accès à l'eau ni aux autres services collectifs. C'est un aperçu de la situation incroyable que les participants au *WSF* ont constaté à Nairobi. L'écart qui existe entre les individus quant à l'accès aux ressources est plus ou moins le même que celui qui existe au niveau mondial entre les pays en voie de développement et les pays les plus riches. Ceci

est dû à un processus de globalisation économique sans aucun contrôle ni contrepoids politique.

Le *WSF* de Nairobi a donné l'occasion aux sociétés civiles africaines, faibles et fragmentées, de parler de leurs problèmes et des solutions qu'ils proposent pour les gérer. Il a été très utile pour les délégués venant de l'étranger car ils ont pu entendre directement la voix du peuple africain, sans aucun filtre.

Le *WSF* a beaucoup évolué depuis sa première réunion en 2001. Il a commencé par un forum alternatif par opposition au Forum économique mondial (*WEF*) de Davos. Des mouvements altermondialistes ont concentré leur attention sur les protestations contre la mondialisation néolibérale faisant différentes propositions visant à trouver comment construire un autre monde.

Après six ans, l'attitude a changé ; la méthode du *WSF* a évolué et une nouvelle tendance a vu le jour, c'est l'orientation vers un projet, et essaie d'étendre de plus en plus la participation des mouvements sociaux en Asie et en Afrique. C'est la raison première des éditions du *WSF* de Nairobi et de Mumbai. Tous les participants du *WSF* et les délégations construisent des réseaux au niveau mondial autour de questions critiques telles que la guerre et la paix, la pollution de l'environnement et son caractère soutenable, les droits de l'homme, la démocratie mondiale, etc. C'est autour de coalitions globales et en organisant des campagnes dans le monde entier que les questions se lient les unes aux autres.

D'un point de vue fédéraliste, il y a une autre évolution positive qui est que les dernières sessions du *WSF* ont impliqué un renforcement de la demande de réforme des *Institutions de Bretton Woods*. C'est ahurissant, si l'on pense qu'il y a seulement quelques années, l'attitude des mouvements sociaux était totalement contre ces organes (par exemple aux sessions du *WSF* de 2001/2002).

Au cours du *WSF* de Nairobi, les Fédéralistes mondiaux et européens ont été impliqués dans cinq table-rondes en tant que porte-paroles et dans un certain nombre d'événements en tant que « collaborateurs ». Grâce à notre participation dévouée, nous avons réussi à amener l'agenda fédéraliste dans les débats et à faire prendre davantage conscience de notre mouvement et des questions s'y rapportant (telles que la *Responsabilité de protéger*, la *Réforme des Nations unies*, le *Parlement mondial*, la *Constitution européenne*, la construction de la paix) parmi les participants du *WSF*.

La Délégation fédéraliste était représentée par Lene Schumacher, Directrice des programmes du *World Federalist Movement - Institute for Global Policy (WFM-IGP)* à New York, Faye Leone, du Secrétariat International du *WFM-IGP*, Elena Montani, de la *JEF* et Nicolas Vallinoto du *Movimento Federalista Europeo* (section italienne de l'*U.E.F.* et du *WFM*).

Le 24 janvier, le séminaire « *Reclaim our UN* » a été organisé par la *Table ronde pour la paix (Tavola della Pace)*. La demande pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA*) a été présentée au cours de ce séminaire. Une conférence de presse a ultérieurement lancé la nouvelle édition de l'*Assemblée des peuples de l'ONU*, qui sera suivie par la *Marche de Pérouge à Assise* (en Italie) du 1^{er} au 7 octobre.

Comme nos lecteurs le savent probablement le *WSF* n'est pas un parti politique mais un processus axé non seulement sur l'événement lui-même mais sur les campagnes et les actions au quotidien. Afin de continuer le travail pendant la période entre les Forums et de donner une plus grande efficacité aux propositions formulées, il a été décidé de choisir des actions à suivre autour de chacun des principaux axes thématiques du Forum. Le dernier jour du *WSF*, les 21 *Réseaux* ont tenu une assemblée visant à proposer et à choisir des campagnes communes pour une journée mondiale de mobilisation en 2008.

L'assemblée consacrée aux « Institutions internationales » a été présidée par Candido Grzybowski. Il a recueilli les principales propositions d'action à partir des débats tenus les jours précédents, au cours du Forum, dans le domaine de la démocratie globale et des institutions internationales. Le *WFM* a soutenu deux propositions figurant dans la liste pour une journée de mobilisation mondiale : la *Réforme des institutions internationales* coordonnée par *Ubuntu* et la *Campagne pour une Assemblée Parlementaire de l'ONU* promue par le *Comité pour une ONU démocratique*.

C'est un bon résultat étant donné que cela signifie que le *WSF* est le bon endroit où trouver des alliés pour nos campagnes visant à démocratiser des institutions internationales.

Les prochains engagements du mouvement altermondialiste seront les journées de mobilisation mondiale en 2008 et le *WSF* en 2009. Organisons une participation active afin de permettre à un autre monde fédéraliste de voir le jour.

**UNPA,
Développement de la Campagne
pour une
Assemblée parlementaire de l'ONU**

**Traduit de l'anglais
par Jean-Francis BILLION – Lyon**

A propos de la Campagne

La Campagne pour la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA*) est un réseau mondial croissant de parlementaires et d'Organisations non gouvernementales favorables à une représentation des citoyens auprès des Nations unies. La Campagne a été lancée en avril et mai 2007 avec des événements médiatiques dans 10 pays et 4 continents. Ceux qui y participent sont unis dans leur support à l'**Appel de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies (UNPA)**. Une Assemblée parlementaire des Nations unies serait le premier corps parlementaire représentant directement les citoyens auprès de l'ONU. Elle est considérée comme une première étape pratique sur la voie du but à long terme d'un Parlement mondial.

Les soutiens de la Campagne

L'*Appel de la Campagne pour une Assemblée parlementaire des Nations unies* a été signé par plus de 400 parlementaires, 80 ONG et plus de 900 supporters individuels dans une centaine de pays. Parmi les signataires l'on compte, à ce jour, en particulier, plus de 20 membres de gouvernements, anciens ou en exercice, divers lauréats du Prix Nobel, plus d'une centaine de professeurs, de *leaders* connus de la société civile et deux anciens Premiers ministres. Le soutien augmente régulièrement.

En plus, le Parlement européen a exprimé son soutien à l'*UNPA* de même que des réseaux internationaux tels que l'*Internationale socialiste*, l'*Internationale libérale*, et la *Fédération mondiale des Associations pour les Nations unies*.

Objectifs

L'objectif de la Campagne est de réaliser une coordination effective de toutes les forces et de toutes les actions qui dans le monde reconnaissent le besoin de la création d'une *Assemblée parlementaire des Nations unies*. Son but est également de rendre visible dans les débats politiques et dans les médias, de faciliter

la création de réseaux locaux et nationaux d'individus, d'ONG et de parlementaires soutenant l'UNPA dans leur propre zone d'influence, de faciliter les contacts et les débats avec les parlements et les Etats sympathisants, et, enfin, de mettre en place une coalition mondiale, qui réunisse les efforts pour l'UNPA des Parlements et de la société civile sous un seul chapeau.

Steering Committee

Le *Steering Committee* de la Campagne guide le travail de son Secrétariat et aide à coordonner les activités des participants à la Campagne. Il est composé de la *Society for Threatened Peoples International*, du *Mouvement fédéraliste mondial (WFM-IGP)*, de *2020 Vision Ltd.* et du *Comité pour des Nations unies démocratiques (KDUN)*. Le KDUN est aussi, en Allemagne, en charge du Secrétariat. Chaque association membre a sa propre organisation et ses propres ressources dévouées à la Campagne. Les Parlementaires sont étroitement associés aux délibérations du Comité.

Ce que vous pouvez faire

En tant que simple individu, merci de signer l'Appel de la Campagne pour l'UNPA et ainsi de manifester votre soutien. Faites circuler l'information parmi vos relations. En tant que membre d'une ONG, demandez à ses responsables d'adhérer à la Campagne. Mobilisez vos relations professionnelles et appetez nous votre aide directe. Faites des donations.

En tant que Parlementaire ou organisation vous pouvez également signer l'Appel pour l'UNPA. Rejoignez nos efforts et aidez nous à renforcer le soutien à l'UNPA de par le monde.

www.unpacampaing.org

Les objectifs de la création d'une UNPA

Etre une démocratie représentative reposant sur des bases solides

Etre une voix véritablement représentative de l'opinion publique mondiale au sein des Nations unies et des institutions internationales de prise de décisions. Devenir une entité morale de référence en matière de démocratie, de coopération et de légitimation des normes internationales. Mener un travail continu et permanent dans le cadre de l'amélioration des mécanismes et systèmes dans le processus de prise de décision politique de portée générale.

Apporter des solutions aux problèmes internationaux par la mise en oeuvre de politiques et de stratégies efficaces

Examiner, discuter et apporter des solutions pertinentes aux problèmes transnationaux et internationaux. Formuler des stratégies et des politiques efficaces. Créer un environnement social et économique stable à travers le monde. Examiner et débattre de différents problèmes non abordés par d'autres organisations internationales.

Devenir un important catalyseur politique de l'évolution du système international, du droit international et de la réforme complète du système des Nations unies

Rechercher et promouvoir les meilleures pratiques à travers les différents systèmes et domaines. Concevoir des mécanismes de contrôle et de vérification des mesures de lutte contre la corruption et les abus de pouvoir. Modérer et répondre aux exigences occasionnées par l'existence d'influences entre les différents groupes d'intérêt et concilier ces différences dans une entente tenant compte des intérêts, des opinions, des divers idéaux afin de développer le droit international et les institutions internationales sur la base consensuelle de la vision commune d'un avenir souhaitable.

Devenir un Parlement mondial avec de véritables droits à l'information et à une pleine et entière participation

Tenir des communications. Etablir des rapports et des résolutions afin d'attirer l'attention du public sur les problèmes de transparence et de responsabilité dans la prise des décisions au sein des institutions internationales. Jouer le rôle d'organe législatif afin de faire évoluer le droit international et la législation. Garantir une séparation entre les puissances étatiques et les organes exécutifs en charge de l'application des décisions.

Les 14 premières personnalités françaises ayant signé l'Appel pour l'UNPA

Kader ARIF, Député européen ; JeanLouis BIANCO, Député; ancien Ministre des affaires sociales et de l'intégration ; Marie-Arlette CARLOTTI, Députée européenne ; Monique Chemillier-Gendreau, Professeur de Droit international ; Patrick DELNATTE, Député, membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ; Harlem Désis, Député européen ; Claude EVIN, Député, ancien Ministre de la santé ; Dr. Susan GEORGE, écrivain, membre fondatrice d'ATTAC ; Thierry MARIANI, Député, Secrétaire du groupe français de l'Union interparlementaire (IPU) ; Christophe MASSE, Député ; Gérard ONESTA, Député européen, Vice-Président du PE ; Dominique PAILLE, Député ; Axel PONIATOWSKI, Député ; Michel ROCARD, Député européen, ancien Premier ministre.



XIII^e Université d'été de la fédération et Congrès de Régions et Peuples Solidaires (R&PS)

Extraits d'un article paru dans le dernier numéro de *Occitania*, revue du *Partit occitan*
B.P. 28 – 81370 St. Sulpici la Punta

C'est en Occitanie centrale (...) que s'est tenue la douzième rencontre de la fédération R&PS. Près de 200 délégués ont participé aux travaux centrés sur l'élargissement interne et l'économie locale face à la mondialisation. (...) Les débats furent largement couverts par la presse, la télévision régionales et l'AFP. Les médias parisiens ignorent royalement l'événement. (...) Les responsables régionaux des Verts participèrent aux travaux avec le Vice président du Parlement européen, Gérard Onesta (...)

Sortir de la spirale étatiste de l'Europe

Des intervenants basques, catalans, flamands, occitans, silésiens, animèrent des questions économiques et politiques. Il était urgent de faire le point sur l'état politique de l'Europe depuis deux ans.

Une première synthèse, faite par Gustave Alirol (Président de R&PS, du *Partit Occitan* et Vice-président de l'*Alliance libre européenne - ALE*)⁷ donne toute la mesure du « traité simplifié » de Nicolas Sarkozy. L'actuelle version renforce les égoïsmes étatiques : suppression de tout principe constitutionnel relatif à un Etat européen, de tout droit communautaire, de la Charte des droits fondamentaux (mais le traité y fait référence, la Grande Bretagne n'y étant pas astreinte...), de la référence à la concurrence libre et non faussée (mais elle demeure dans les traités existants...). Des ajouts témoignent de la difficulté, comme de la nécessité de répondre aux objections : protection des citoyens face à la globalisation, prise en compte des services publics (les services d'intérêts généraux) dans un protocole additionnel, respect des critères de Copenhague (Droits de l'homme...) mais retour en arrière avec la déclaration polonaise sur la famille, possibilité pour un Etat de se retirer, défense de l'environnement (lutte contre les changements climatiques). Si on passe, en effet, à une présidence stable du Conseil européen (2,5 ans en 2009), le poste des Affaires étrangères est conduit par un « Haut représentant » et non un ministre. La nouvelle Commission est réduite de 27 à 18 commissaires, avec une rotation égalitaire, le Conseil des ministres (les Etats) doit avoir l'accord du Parlement. La procédure d'élaboration du Traité passe par une ratification de chaque Etat, la France procédant par voie parlementaire et non référendaire. On s'attend donc au même débat sur sa valeur que celui du précédent traité constitutionnel (...) Gérard Onesta, auteur d'un *plan A+* qui donna des perspectives politiques après le référendum sur le traité constitutionnel de 2005, (...) rappelle que deux tiers du droit national sont européens et que le non au référendum a renforcé les tendances étatistes, sans solution

alternative (aucun plan B, proposé par les opposants). Il insiste sur des points méthodologiques (travail à projet constant, démocratie citoyenne fondée sur une double majorité doublement qualifiée, nouveau référendum...). Elaborer des concertations pour éviter le veto. (...) G. Onesta montre la nécessité de sortir du Traité de Nice sous-jacent au « traité simplifié » qui, en réalité, est plus lourd (un traité sur l'Union européenne et un sur le fonctionnement). « *Les nombrils nationaux ont repris le dessus* », et le risque est de vivre jusqu'en 2014 avec la triple majorité niçoise ; l'ajout d'une autre clause (celle dite de Ionina, en Grèce) permet à un seul pays de tout bloquer avec la règle de Nice (...) Le *plan A+* est une voie pour sortir du Traité de Nice. Alors seulement, il sera possible de « *construire les régions pour construire l'Europe et inversement* ».

L'« *élargissement interne* » (par les régions - Ndlr.) de l'Europe : « *le temps des Etats est passé* »

Parallèlement aux difficultés de la construction européenne, des avancées se concrétisent. Le citoyen européen est soumis aux politiques nationales et internationales. Le débat sur « l'élargissement interne » souvent le dépasse. Or, dans certains pays et régions d'Europe les choses avancent (...) Nelly Maes, Présidente de l'*ALE*, fit le point sur l'élargissement interne. Pour elle, « *La région, structure intermédiaire, doit devenir une structure économique, culturelle, sociale à part entière pour intervenir directement au niveau communautaire* ». Sans réponse à cette revendication, « *le désir d'Etats nouveaux* » va croître (...) La reconnaissance des nations sans Etats est bloquée par les institutions actuelles (...) Dans le débat qui suit, Gustave Alirol répondra à cette question centrale : « *...En oeuvrant pour une Europe post-étatique nous avançons avec des situations différentes. Actualiser la revendication de régions aux compétences plus grandes n'est pas, en perspective, contradictoire avec la revendication de certains pour une reconnaissance étatique. La question des approches étatiques oblige l'Europe à avancer, et c'est bien là ce qui importe* ». Mais ce réalisme n'évite pas la difficulté de la démocratie : car « *Entre grands Etats et petits Etats, qui décide ?* », demande-t-il. On connaît, aujourd'hui, la réponse.

⁷ De l'*Alliance libre européenne, ALE*, qui regroupe au Parlement européen, les élus des formations régionalistes et autonomistes (dont est membre R&PS) membres avec les Verts d'un groupe commun Verts-Ale.

Relocalisation de l'activité économique

La question de la relocalisation de l'économie, dans le contexte de la mondialisation, réunit des intervenants très au fait de l'enjeu économique-politique. Intervinrent Pierre Courjault-Radé, chargé de cours à l'Université d'Albi en Environnement-Ecologie ; Josep Arasa i Ferrer (AE), sociologue et conseiller en développement rural ; Jean-Pierre Iturbide du *Parti nationaliste basque (PNV)*, chargé de mission aux questions transfrontalières au gouvernement basque (...)

Un congrès de débats actuels et pour demain

Les débats abordèrent de nombreux thèmes (...) Le bilan des élections fut fait, après analyse des représentants des partis. Les résultats, médiocres, à l'exception de nos amis corses, conduit à une réflexion de fond sur les pratiques et les alliances. L'alliance avec les *Verts* est la seule qui à ce jour ait tenu, et ce malgré les variations locales et régionales. Le *PS* en crise ne peut que bouger, au risque de l'implosion. Le *Modem* dans nos régions respectives est loin de représenter une alternative, en dépit du discours de F. Bayrou sur le département. Des accords stratégiques semblent difficiles. Mais la porte n'est pas fermée à toute discussion (...)

Gérard TAUTIL

Directeur de la publication *Lo Cebier-La letra occitanista (lo cebier : le lien)*

A dirigé *Chemins d'Occitanie. Politique occitane (1975-2000)*, éd. L'Harmattan, Paris, 1998

Motion finale du Congrès de R&PS

1. La Fédération *Régions et Peuples Solidaires* réaffirme son attachement au projet d'une Europe politique pleinement démocratique. Cette Europe, nécessaire, ne peut être l'Europe des Etats. L'avènement d'une Europe « post-étatique » -par son élargissement interne- permettra à chaque peuple et à chaque région d'y participer dans la solidarité tout en voyant respectés ses droits fondamentaux.

En l'état actuel du rapport des forces politiques en Europe, *R&PS* ne conçoit l'éventuelle mise en œuvre du projet de « Traité institutionnel simplifié » -moins avancé que l'ancien projet de TCE- que comme une étape visant à débloquent à court terme le fonctionnement des institutions européennes. Seule une constitution fondant une véritable Europe politique est de nature à satisfaire les besoins des citoyens.

2. La situation politique qui est issue des scrutins présidentiel et législatif est préoccupante. La régionalisation a été absente des débats électoraux à droite comme à gauche. Un pouvoir présidentiel est en train de s'installer qui vise à un Etat omnipotent. Seuls certains Présidents de région font encore valoir une revendication institutionnelle à travers leurs demandes de droit à l'expérimentation tel que l'autorise la Constitution française depuis la réforme de 2004.

R&PS soutient ces initiatives et appelle à la multiplication des démarches pour relancer un courant d'opinion régionaliste en France. Pour cela, elle mènera des contacts avec différentes formations politiques qui, dans l'hexagone et outre-mer, s'opposent à la dérive anti-sociale, étatique et présidentialisée actuelle.

3. Une nouvelle révision constitutionnelle a été annoncée. *R&PS* réaffirme son attachement à une démocratie parlementaire et s'opposera aux modifications qui tendent à renforcer le régime présidentiel. *R&PS* se battra pour que cette révision inclue la modification de l'article 2 qui nie les langues régionales et empêche la ratification par la France de la Charte européenne désormais en vigueur dans la quasi-totalité des pays démocratiques d'Europe.

4. Le seul chemin pour un développement durable et solidaire du régionalisme et de l'autonomisme sur chacun de nos territoires est le renforcement des forces politiques qui portent les revendications occitane, basque, corse, bretonne, alsacienne, savoisiennne et catalane. Telle sera la priorité de *R&PS* dans les années à venir notamment pour les élections municipales et cantonales de 2008.

5. La fédération *R&PS* et les *Verts* ont fait vivre un partenariat politique solide ces derniers mois à travers des accords électoraux et des alliances locales fructueuses notamment au plan régional. *R&PS* souhaite que ce partenariat continue et se renforce. *R&PS* réaffirme son engagement dans une démarche globale d'écologie politique.

6. Les zones touristiques de nos territoires, notamment sur le littoral et en montagne, subissent une spéculation immobilière insupportable pour nos économies et pour la situation sociale des populations qui ne trouvent plus à se loger décemment. La dépossession qui en résulte menace les identités culturelles que nous défendons. *R&PS* se battra pour imposer des mesures concrètes pouvant enrayer ce phénomène et favorisant le développement d'un tourisme au service du développement de nos territoires.

Régions et Peuples Solidaires, fédération de partis politiques des régions historiques du territoire français, réunit le Partit Occitan, l'Union Démocratique Bretonne, Frankiz Breizh (Bretagne), le Partitu di a Nazione Corsa (Corse), Convergence Démocratique de Catalogne et Esquerra Republicana de Catalunya (Catalogne), le Parti Nationaliste Basque et Eusko Alkartasuna (Pays Basque), le Mouvement Région Savoie et l'Union du Peuple Alsacien. Abertzaleen Batasuna (Pays Basque) et Fer's Elsass (Alsace) ont le statut d'observateurs.

A propos de Gérard Onesta... - Du plan « B3 » au plan A+

Allocution à l'Université d'automne des fédéralistes de Rhône-Alpes 2007

Pierre HEMON

Porte parole des Verts Rhône-Alpes

Passée de 25 à 27 membres, l'Union européenne s'élargit, mais ne s'approfondit pas. Nous en sommes plus au constat d'une Europe en panne.

Terriblement inefficace lors de l'agression du Liban par Israël l'été dernier, elle est inactive à résoudre la crise actuelle au Moyen-Orient, tant elle demeure un nain politique. De même, la montée en puissance des droites dures et souvent xénophobes dans bien des pays de l'Union n'a pas de quoi rassurer et ne fait que souligner le retour aux égoïsme nationaux.

Pire peut-être, tant il semble que la vieille phrase de Margaret Thatcher « *I want my money back!* » est à la mode chez les pays contributeurs alors que la plupart des nouveaux entrants ne recherchent que les avantages de l'Union sans en accepter les charges, ni la nécessaire solidarité. Nous ne pouvons rester spectateurs devant ce risque de délabrement !

Alors revenir sans cesse sur le

pourquoi de la défaite du oui au TCE, ruminer en continu sur ce que serait, ce que ferait l'Europe si le oui l'avait emporté, est relativement mortifère et certainement inefficace. Se gausser du plan B, devenu rapidement B3 (Buffet, Bové, Besancenot), de son vide sidéral, des déchirements et de l'incapacité à construire de ses promoteurs, ne fait rien avancer non plus. Pas plus que refuser de voir qu'il y avait parmi les opposants au TCE qui nous était proposé, d'authentiques Européens.

Il s'agit bien au contraire pour nous de proposer, rebâtir, redonner sens à la construction européenne, trouver une solution à la cruciale question constitutionnelle. C'est en cela que le travail produit par Gérard Onesta député européen du groupe *Les Verts*, vice Président du Parlement européen est intéressant. Intitulé *Plan A +*, son projet ouvre une voie pragmatique qui permettrait de déboucher dans un délai raisonnable sur l'adoption d'une première Constitution européenne.

Complet et ambitieux, son travail se découpe en trois cahiers. Dans le premier il présente sa démarche pour relancer le processus constitutionnel européen, en évitant fausses pistes et chaussees trappes. Deux cahiers complets décrivent ensuite avec précision un nouveau projet de Constitution européenne et un nouveau projet de Traité européen. Sa force est de bien distinguer ce qui relève de l'une (la Constitution) de l'autre (le Traité).

Permettre un vrai débat européen, qui transcende les questions nationales, impose que cette Constitution soit soumise à référendum dans tous les pays, le même jour.

La qualité du travail et le sérieux des propositions méritent que nous les fassions connaître. Une bonne base pour relancer le débat !

Pour le consulter, allez donc sur www.onesta.net

Pierre HEMON

Porte-parole régional Rhône-Alpes des Verts

Il y a trente ans nous avons publié...

Dans le numéro double 15-16 de *Fédéchoses*, des 3^{ème}. et 4^{ème}. trimestres 1976, nous avons publié deux articles, l'un tiré d'une revue fédéraliste italienne (*Communi d'Europa*, revue de l'*AICCE*, fournie par Albert M. Gordiani, responsable du Centre Rhône-Alpes du *CCRE* et militant fédéraliste) sur Alekos Panagulis, militant antifasciste, homme politique et poète grec (2 juillet 1939 – 1^{er}. mai 1976) qui avait milité les fédéralistes à Florence après son exil par la dictature des colonels qu'il n'avait cessé de combattre. Ceux de nos lecteurs qui voudraient plus d'informations sur cet ami disparu dans des circonstances tragiques à une date symbolique, peuvent se reporter aisément sur l'article qui lui est consacré par l'encyclopédie en ligne, *Wikipédia*.

Fascisme.
PANAGULIS PRESENT !

En plus d'un grand patriote grec, Alexandre Panagulis était un fervent européen. Il aimait souligner l'importance de l'unité européenne pour la cause de la démocratie dans son pays.

Edmondo Paolini, l'un des auteurs avec Mario Albertini⁸ (Président de l'*U.E.F.*) du livre *Storia del federalismo*

⁸ A l'époque Président de l'*U.E.F. Europe. Universitaire* à Pavie. Fondateur de la revue *Il Federalista*.

*europeo*⁹ lui avait dédié cet ouvrage en inscrivant sur la page de garde, « A Alekos Panagulis, l'un des héros de la résistance européenne ».

Invité, quelques temps avant sa mort, à Naples pour le congrès national de l'*AICCE*, section italienne du *Conseil des communes d'Europe*, il expliquait pour quelle Europe il luttait. Il voulait l'« Europe des travailleurs, l'Europe des peuples européens », et non l'actuelle Europe, celle « des autres », « l'Europe des monopoles, des multinationales, de l'*OTAN*, du Pacte de Varsovie ».

Mais comme tant d'autres héros de la Résistance européenne, Alekos Panagulis ne pourra plus se battre pour l'Europe des peuples européens que ses ennemis, qui l'avaient torturé et condamné à mort (comme ils avaient torturé et condamné à mort durant la Deuxième Guerre mondiale), refusent toujours et empêchent encore de naître. Parmi ses adversaires, (c'est-à-dire parmi nos adversaires), nous n'hésiterons pas à inclure ceux qui ne parlent de l'unification européenne que pour mieux l'étouffer ou n'en parlent que le dimanche au café du commerce. Adversaires également, tous ceux qui se contentent de prendre le train en marche lorsque des sursauts de solidarité réunissent les européens comme ce fut le cas pour sauver Panagulis lui-même de la mort à laquelle l'avait condamné le Régime des colonels ou plus récemment pour tenter d'empêcher les assassinats perpétrés par le fascisme espagnol.

Pour abattre la réaction il ne suffit pas de proclamer ses bonnes intentions, il faut lutter quotidiennement pour construire une société nouvelle et libre, que seul le fédéralisme en Europe aujourd'hui et dans le monde de demain est en mesure de garantir.

« Accident » ou plutôt assassinat fasciste nous avons perdu Alekos. Le discours qu'il prononça à Naples à l'occasion du Congrès de l'*AICCE* et diffusé par *Comuni d'Europa* montre la profondeur de son accord avec les thèses que nous défendons. Les jeunes fédéralistes, principalement italiens, qui avaient eu l'honneur et la chance de le rencontrer savent que nos initiatives avaient toujours son approbation.

Panagulis, victime comme tant d'autres avant lui de son antifascisme et de sa foi en une Europe unie, libre et démocratique, ne cessera jamais de vivre dans nos cœurs.

« Non à l'Europe des autres ! »

Je ne suis pas ici pour vous faire un long discours. Je suis ici simplement pour remercier les organisateurs de ce Septième congrès national de l'*AICCE* qui m'ont invité à y participer. Et je suis ici pour exprimer ma certitude sur l'espoir qui nous est commun : l'espérance d'une Europe qui ne soit pas l'Europe des autres mais l'Europe des travailleurs, l'Europe des peuples européens. Beaucoup

disent que l'Europe aujourd'hui est l'Europe des monopoles, des multinationales, de l'*OTAN*, du Pacte de Varsovie : c'est-à-dire l'Europe des autres. Et bien que cela soit d'une grande vérité, l'entendre me trouble autant que cela me troublait d'entendre parler de la Grèce des colonels. Je vous raconterai une histoire à ce sujet. Après ma libération en 1973, de nombreux journalistes vinrent à moi et l'un d'entre eux se mit à me poser toutes ses questions de cette manière : « La Grèce des colonels... ». Quand il eut prononcé trois, quatre fois, peut-être plus, l'expression « Grèce des colonels » j'enrageai ; je l'arrêtai et lui dis : « la Grèce des colonels, ça suffit ! Il existe aussi un autre Grèce. La Grèce des détenus politiques, la Grèce des exilés, la Grèce des résistants, la Grèce qui souffre et combat et espère ». C'est la même chose que je dois répondre à ceux qui parlent seulement d'une Europe des monopoles, des multinationales, de l'*OTAN*, du Pacte de Varsovie, de la disgrâce. Oui elle existe cette Europe. Mais il existe aussi parallèlement l'Europe de nos rêves, de nos espérances, de nos luttes, de notre NON à ceux qui acceptent d'être aujourd'hui les représentants des l'Europe des AUTRES. Je place aussi ceux qui ne veulent pas comprendre une vérité élémentaire : le problème de l'Europe n'est pas seulement est-ouest mais aussi nord-sud.

J'ai lu dans l'*Avanti* un article du professeur Serafini, et je suis complètement d'accord avec lui quand il dit : « Ce qu'on redoute c'est l'Europe du sud, l'Europe périphérique, l'Europe du travail migrant qui s'organise dans le cadre de la Communauté européenne et prend la tête d'un front démocratique européen, et j'ajoute qu'on a besoin d'un front démocratique européen où les Européens méridionaux aient toute leur place. Non pour combattre les Européens septentrionaux, mais pour combattre la politique de certains gouvernements européens qui alimentent en Europe une division de plus. Par cette politique en effet ils ne comprennent pas que combattre l'Europe du Sud, l'Europe périphérique, l'Europe du travail migrant signifie placer une mine sous les fondations de l'Europe de demain.

En Grèce, ceux qui comprennent ce problème et qui combattent le chauvinisme septentrional, c'est-à-dire l'idée d'une Europe des riches et disposée à faire l'aumône aux pauvres, aux méridionaux, deviennent chaque jour plus nombreux. Nous ne voulons pas d'une Europe des riches, une Europe qui soit notre patronne. Nous voulons une Europe unie où le nord et le sud comptent également et luttent ensemble pour l'indépendance de tous les Européens : au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Cette Europe n'existera jamais tant qu'il existera des Européens acceptant d'être une colonie des autres, qui acceptent d'être des collaborateurs. Amis et camarades, la honte de la collaboration n'a pas cessé à la fin de la Deuxième guerre mondiale, elle continue encore aujourd'hui avec ceux qui nous trahissent en travaillant pour ceux qui regardent l'Europe comme une colonie. Je souhaite que le mot d'ordre de ce congrès soit un NON résolu aux collaborateurs des maîtres de la colonie.

Aléxandros PANAGOULIS

⁹ Mario Albertini, Andrea Chitti-Batelli, Guiseppe PETRILLI, *Storia del federalismo europeo*, éd. ERI, Edizione Radiotelevisione italiana, Rome, 1973, pp. 431.

In Memoriam - LOUIS BRUNO SOHN (1 mars 1914 - 7 juin 2006)**Joseph Preston BARATTA****Professeur associé d'histoire et de science politique - Worcester College (Mass., Etats-Unis). Auteur de nombreux ouvrages sur le fédéralisme mondial et les Nations unies****Article publié en commun avec *The Federalist Debate* (Turin)****Traduit de l'anglais par Joseph MONTCHAMP - Lyon**

Le Professeur Louis B. Sohn fut un grand spécialiste de droit public international. Son enseignement continue de contribuer au droit international contre l'opposition actuelle des soi-disant réalistes de la politique mondiale. Il est mort près de Washington D.C. en juin. Il avait 92 ans. Les causes de sa mort furent des complications après une attaque.

Sohn a contribué au statut de la Cour internationale de justice, au règlement pacifique des conflits, à l'application des droits de l'homme, au contrôle des armements et au désarmement, aux lois maritimes, à la protection de l'environnement, et particulièrement à la réforme de l'organisation des Nations unies. Il était co-auteur, avec Grenville Clark de *La paix mondiale par la loi mondiale* (1958)¹⁰. On disait de Sohn qu'il avait été « un architecte d'une bonne part du droit international moderne » (Edith Brown Weiss, 2003). Ceci est vrai, cependant on ne peut pas nier que surtout aux Etats-Unis d'Amérique, son pays d'adoption, le droit des nations était bien bas à l'heure de sa mort. Mais l'éloge d'un ancien étudiant est encore plus vrai : « Ce qui distinguait Louis de tous le reste des grands professeurs de la *Harvard Law School* c'était sa grande et noble vision pour créer un ordre mondial futur basé sur le règne du droit » (Francis A. Boyle, 1984). Sohn était un modèle pour ces professeurs qui invoquent le plus haut réalisme du règne du droit à la place de la suprématie dans la course aux armements.

Louis B. Sohn était né à Lvov en Pologne (actuellement Lviv, Ukraine). Lvov, au centre de la Galicie était un point stratégique dans le commerce, l'industrie, et l'histoire Est-Ouest. La possession de la ville était passé de la Pologne à l'Autriche en 1772, à la Pologne en 1919, à l'URSS, juste avant que Sohn ne s'en échappe en 1939, à nouveau à la Pologne après 1945 et enfin depuis 1991 à l'Ukraine. Le jeune Sohn obtint des diplômes de droit et de diplomatie (premier de sa promotion) à l'Université Jean Casimir en 1935. Il poursuivit ses recherches à la bibliothèque, mais comme il était juif il n'avait pas la liberté de ses mouvements. Par la suite, ses parents, Isaac et Frederica, tous les deux docteurs, périrent dans l'holocauste. Un professeur d'Harvard qui avait vu une publication de Sohn l'invita à étudier en Amérique. Sohn prit le dernier navire qui quitta la Pologne deux semaines avant l'invasion nazie. Ces expériences formatrices contribuèrent à sa haine du racisme et de la guerre et à sa détermination d'étendre le règne du droit de l'intérieur des Etats aux relations entre

les Etats.

A Harvard, Sohn apprit que le professeur qui l'avait invité était mort. Mais le doyen aida ce jeune polonais polyglote, lui trouva une chambre et un emploi à la cafeteria. Sans tarder Sohn commença de travailler avec le professeur Manley O. Hudson, ancien juge américain à la Cour mondiale, bien que les Etats-Unis n'en soient pas officiellement membre. Le droit à Harvard était alors fortement influencé par l'ancien doyen Roscoe Pound, dont la « jurisprudence sociologique » insistait sur l'adaptation du droit aux nouvelles circonstances sociales. Sohn appliqua cette doctrine au droit des traités et au droit coutumier entre les Etats à l'âge de l'industrie et des machines, et bientôt à l'armement nucléaire.

Sohn obtint son *Masters* en droit à Harvard en 1940 et il épousa Betty Mayo de Radcliffe¹¹, qui est encore en vie. Il accompagna le juge Hudson à la Conférence de San Francisco sur l'Organisation des Nations unies où ils travaillèrent sur le statut de la Cour de justice internationale, une partie intégrale de la Charte. Sohn commença d'enseigner à la Faculté de droit de Harvard en 1947, il publia des ouvrages et compte-rendus sur le « droit mondial » (1950), puis comme le grand idéalisme de la fin de la Deuxième Guerre mondiale faiblissait, sur « le droit des Nations unies » en 1956. Il obtint son doctorat en droit (*S.J.D. Doctorate*) à peu près au moment où il publiait avec Clark *La paix mondiale par la loi mondiale*, et Sohn succéda à Hudson comme *Bemis Professor* de droit international en 1961.

Il enseigna à Harvard pendant vingt ans (je le rencontrai moi-même, en 1977, curieux de m'informer sur les origines du *Mouvement fédéraliste mondial*, et il me reçut avec beaucoup de courtoisie). Il accepta ensuite l'offre de l'ancien Secrétaire d'Etat des Etats-Unis Dean Rusk, d'enseigner à la Faculté de droit de l'Université de Georgie, où il devint *Woodruff Professor* en 1981. Sa bibliothèque personnelle de 3200 volumes et monographies -un trésor pour l'avenir- est actuellement recueillie dans la *Bibliothèque Louis B. Sohn de droit international* au quatrième étage de l'*Institut Dean Rusk* de la faculté de droit.

Sohn s'installa ensuite à Washington comme Jennings Randolph Distinguished Fellow du nouvel *Institut américain de la paix* en 1991. Il devint finalement directeur d'études et de recherche à l'*Institut de droit*

¹⁰ « *World Peace through World Law* » (1958)

¹¹ *Radcliffe College* associé à *Harvard University* (Cambridge MA).

national¹² de l'Université Georges Washington. Quand j'organisai une conférence sur « le fédéralisme après cinquante ans » (1991) je choisis de la tenir là-bas et Sohn nous fit l'honneur de nous confier ses réflexions de toute une vie. Je lui avais écrit une fois à propos de l'arbitrage international et des droits de l'homme et il m'envoya des copies de tous les articles qu'il avait écrit sur le sujet ! Même lorsqu'il subit les atteintes du grand âge je fus heureux de lui donner un exemplaire de mon histoire - qui fut longue à rédiger- *The Politics of World Federation*¹³ (2004) qui rapporte la vision et la pratique qui furent les siennes et celles de bien d'autres.

Le Professeur Sohn reçut de nombreuses missions et récompenses prestigieuses. Outre sa participation à la délégation américaine à la Conférence de San Francisco en 1945, il fut brièvement responsable légal au Secrétariat des Nations unies, consultant auprès de l'Agence du désarmement et du contrôle des armes des Etats-Unis, conseiller du Département d'Etat sur les lois internationales au tournant de la Guerre du Viet-Nam, délégué officiel des Etats-Unis à la troisième Conférence sur le droit de la mer (1974-1980), Président de la Commission d'études de l'organisation de la paix, membre du conseil d'administration des éditeurs de l'*American Journal of International Law*, Président de la section de l'Association du Barreau américain concernant le droit international et sa pratique, il reçut la médaille Manley O. Hudson en 1996 et il fut lauréat du premier prix pour des contributions exceptionnelles au développement du droit international de l'environnement (2003).

Sohn a écrit également d'innombrables livres et ouvrages, brochures, articles, rapports et conférences sur le droit international, le règlement des disputes internationales, le droit maritime, la protection de l'environnement, le contrôle des armements, le désarmement, la protection des droits de l'homme, les organisations régionales, les Nations-unies, l'ordre mondial, et la paix. Certains de ces écrits sont instructifs du point de vue de son influence sur l'établissement légal et politique des Etats-Unis. *La paix mondiale par la loi mondiale* présenta un argument clair et convaincant pour « un désarmement général et complet sous un contrôle international effectif » tel que les deux premières conférences de l'ONU exprimèrent cet objectif (1961, 1978), mais la guerre froide détruisit ce but, on le remplaça par le projet bien moins ambitieux du contrôle des armements et de l'agence du désarmement. L'une des propositions les plus prescrites de Clark et Sohn était un « tribunal d'équité mondiale » pour régler les disputes politiques au delà de la capacité des tribunaux internationaux, mais l'hostilité à de nouvelles étapes d'organisation internationale est si forte qu'on en n'entendit plus jamais parler.

Sohn et la commission d'études d'organisation de la paix produisit un ouvrage, *Les Nations unies : les vingt*

cinq prochaines années en 1969, qui était rempli de nouvelles étapes pratiques (et pas d'un gouvernement mondial instantané), mais le rejet complet par les Etats membres des réformes du Conseil de sécurité et autres, à l'automne 2005 montre combien le monde s'est éloigné de telles visions. Comme beaucoup de travaux de Sohn, cet article reste un programme pour l'avenir, probablement à la suite de quelque crise telle que celle qui conduisit à la création même de l'ONU ! En ce qui concerne le droit de la mer, Sohn était si impressionné par ses dispositions en faveur de l'arbitrage qu'il écrivit que l'arbitrage international était « la vague du futur ». Nous verrons bien. L'un de ses succès fut de proclamer que la Déclaration universelle des Droits de l'homme (de 1948) avait été incorporée dans tant de Constitutions nationales et de traités internationaux qu'elle était devenue en 1968 la « loi internationale coutumière » (obligatoire).

Le problème semble être que l'enseignement du droit international, malgré la différence¹⁴ de Sohn est aujourd'hui encore dominé par une génération de spécialistes formée pendant la guerre froide et qui restera probablement semblable pendant une autre génération ; si les Etats-Unis continuent d'être embourbés dans des guerres lointaines sans l'autorité de l'ONU, pour deux générations. C'est l'argumentation de Francis Boyle dans *Le Futur du droit International et la politique étrangère américaine* (1989). Les réalistes, disait-il, « ont laissé dans leur sillage toute une génération de politiciens et de décideurs américains qui croient que le droit international et les organisations n'ont absolument rien à voir avec la conduite des relations internationales ».

Cette attitude actuelle n'est pas le résultat de l'orgueil (*hubus*) mais d'une réflexion douloureuse sur des politiques d'impréparation et de confiance dans les débuts des organisations internationales avant que les Etats-Unis ne soient tirés et impliqués dans deux guerres mondiales. Nous mettons maintenant à l'épreuve l'alternative réaliste, enseignée par des émigrés européens comme Hans Morgenthau. Que les Américains puissent encore éviter l'isolationnisme et conduire le monde vers la liberté sous le règne du droit international peut dépendre de l'appréciation de l'enseignement d'Européens plus sages et avisés, comme Louis B. Sohn.

Dans notre prochain numéro, présentation du livre de :

Joseph Preston BARATTA, *The Politics of World Federation*, éd. Praeger, Westport, 2004 - Vol. I *United Nations, UN Reform, Atomic Control*. - Vol. II *From World Federalism to Global Governance*.

¹² *International Rule of Law Institute of George Washington University.*

¹³ *The Politics of World Federation.*

¹⁴ Le mot « *dissent* » a une nuance juridique, il est l'expression d'une opinion minoritaire bien définie. (Ndt.)



Fiches de lecture

COPETTI (Gianni), VANCAMPENHOUT (Roger), VIELLEDENT-MONFORT (Catherine). 1946-2006, 60 ans à gauche pour les Etats-Unis d'Europe, PAC Edit, Bruxelles, édit. Labor, Loverval (Belgique) - 2007, pp. 362

Les *Cahiers de l'Education permanente* édités en Belgique par Présence et Action culturelle (PAC) avec le soutien du Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse de la Communauté française de Wallonie (Bruxelles), de la Direction générale de la Culture de la Communauté française et du service de l'Education permanente, enfin, de l'Action commune culturelle socialiste, ont consacré l'essentiel de leur livraison du printemps 2007 à une analyse de soixante années de gauche européenne « pour les Etats-Unis d'Europe ». De 1946 à 2006, le chemin évoqué est, en effet, riche de péripéties et d'enseignements.

Jean-Pierre Gouzy qui suivit ce périple avec une attention particulière, en tant que fédéraliste, ancien président de l'*Association des journalistes européens* et compagnon de route de Raymond Rifflet, au sein de l'U.E.F. et des *Réalités européennes du présent*, entre 1957 et 1997, a préfacé cet ouvrage qui

comprend une soixantaine de contributions, dont certaines « historiques », rassemblées par Gianni Copetti, Roger Vancampenhout et Catherine Vieilledent-Monfort. Ceux-ci, dans leur propre introduction, soulignent que ce livre « n'est ni exhaustif, ni un travail d'historiens ». Cependant, ils souhaitent que les textes présentés aident également à démentir la thèse que contestaient déjà à l'époque leurs auteurs, selon laquelle les institutions et les politiques communautaires déposséderaient en quelque sorte les acteurs politiques, économiques et sociaux des pays membres de leur capacité de peser sur la solution des problèmes à l'intérieur des frontières nationales. La *Gauche européenne* croyait, et continue de croire, au contraire, que ces luttes peuvent et doivent être menées plus efficacement au niveau européen.

Les contributions publiées permettent d'avoir une vue d'ensemble des activités de la *Gauche européenne*

depuis ses origines, de leur insertion dans la mouvance fédéraliste globalement considérée, de leur impact dans la société civile, les cercles de pensée et les partis socialistes ou sociaux-démocrates. A ces divers égards, le travail qui nous est présenté devrait être précieux pour les chercheurs et les historiens. La période la plus mal connue (celle des années d'après-guerre) est, en particulier, fort bien restituée, même s'il ne s'agit que de dates et de points de repères. Les interférences entre l'*Union européenne des fédéralistes* et la *Gauche européenne* sont nombreuses. On ne comprend rien à l'histoire de celle-ci et même du *Mouvement européen*, au moins dans les années 1950 et 1960, si on en néglige l'intensité et la constante réalité.

Europeus

Pseudonyme de l'un de nos lecteurs parisiens

Frédéric ESPOSITO - Vers un nouveau pouvoir citoyen ? Des référendums nationaux au référendum européen. Ed. Academia Bruylant, 29 Grand'Place, B-1348 Louvain-la-Neuve. Collection "Publications de l'Institut européen de l'Université de Genève", n° 2. 2007, pp. 37, 44 €. ISBN 2-87209-853-8.

Source, *Bulletin Quotidien Europe (Agence Europe)*, 3.07.2007, rubrique "Bibliothèque européenne". *Fédéchoses* remercie chaleureusement l'*Agence Europe* de nous avoir autorisé à republier cette Fiche de lecture

Maintenant que le vin a été tiré sous la houlette de la chancelière Angela Merkel, il reste à l'embouteiller (c'est-à-dire à finaliser le traité lors d'une Conférence intergouvernementale) et à le commercialiser en le soumettant à l'approbation des vingt-sept Etats membres. C'est dire si du chemin reste à accomplir avant de pouvoir le boire, de préférence avant les prochaines élections européennes. Et que, une fois encore, la route menant aux agapes risque de se révéler escarpée et tortueuse. C'est d'autant plus vrai que de nouveaux référendums populaires sont inscrits dans les astres et

que l'expérience récente enseigne que ce type d'exercice conduit parfois à de solides... gueules de bois.

Cet ouvrage de Frédéric Esposito plonge au cœur d'une donnée nouvelle conditionnant la construction européenne et son évolution de manière de plus en plus évidente: la montée en puissance de la démocratie directe. Celle-ci modifie profondément la logique avec laquelle les élites politiques ont fait l'Europe jusqu'à présent et soulève bon nombre de questions existentielles pour le devenir de l'Union. Comment

concilier la logique majoritaire de votes nationaux avec l'exigence d'unanimité entre Etats qui sied à chaque nouveau traité ? Le cadre national est-il toujours adéquat pour légitimer chaque étape de la construction européenne ? Ne faudrait-il pas plutôt organiser un référendum européen en lieu et place de référendums organisés dans certains Etats membres - lesquels ont notamment pour effet que certains citoyens européens sont, pour l'heure, plus égaux que d'autres, à savoir ceux qui ne sont pas consultés ? Le premier mérite de l'auteur est d'avoir, par cette recherche mêlant science politique et droit, cartographié le recours de plus en plus fréquent à la démocratie directe comme instrument de légitimation du processus d'intégration européenne. Dans une première partie, ce chargé d'enseignement à l'Université de Genève - dont les travaux portent surtout, personne ne s'en étonnera, sur la démocratie directe et les problèmes de gouvernance de l'Union - commence par jeter les bases théoriques du concept de démocratie afin de situer le processus de démocratisation de l'Union et par expliquer en quoi celle-ci souffre toujours d'un problème de légitimité sociale renvoyant aux déficits démocratiques. Dans la deuxième partie, une analyse systématique de 666 votations enregistrées dans 29 Etats européens sur une période comprise entre 1945 et 2005 lui permet d'évaluer de manière très fine le " *potentiel référendaire*", les forces et les faiblesses de cette technique dont l'usage de plus en plus courant lui fait discerner un " *besoin de reconsidérer les espaces publications nationaux comme cadre de légitimation de l'action communautaire* " et plaider en faveur de l'avènement d'une solution référendaire à l'échelle de l'Union tout entière.

"Moi, je pense que l'organisation de l'Europe doit procéder de l'Europe elle-même. J'estime que c'est un vaste référendum de tous les Européens libres qui doit lui donner le départ "... Cette première référence en

matière de participation citoyenne sur une échelle plus large que celle des espaces nationaux remonte à 1949 et se niche dans un discours prononcé par... le général de Gaulle. Cette déclaration d'intention est restée lettre morte, mais elle s'est déclinée, depuis, en 49 propositions répertoriées par l'auteur, ces propositions - qui ont désormais tendance à se multiplier - provenant essentiellement du Parlement européen et des milieux académiques. Après les avoir analysées sous l'angle de leur portée constitutionnelle et de l'apport du Parlement européen, Frédéric Esposito formule lui-même deux propositions, à savoir le référendum constitutionnel européen et un référendum européen de souveraineté sur une question d'intérêt public qui aurait pour but " *de renseigner les élites politiques européennes sur la position des citoyens européens*". Il expose aussi de manière détaillée quelles pourraient en être les modalités et la validation, explorant notamment la piste de l'une ou l'autre " *double majorité*" des Etats et des populations. Nul doute que ces idées donneront du grain à moudre aux dirigeants politiques, politologues et juristes. Mais tous ne devraient-ils pas impérativement méditer, avant toute chose, cette interpellante - et potentiellement vivifiante - conclusion de l'auteur: " (...) *le référendum apparaît comme un instrument qui devrait permettre à l'Union européenne de jouer plus clairement sa partition démocratique. Et donc de mieux se faire entendre et comprendre des citoyens européens. Par conséquent, le référendum européen a vocation à revitaliser les démocraties nationales et, à terme, à favoriser la construction de la démocratie européenne* " ? Si tant est que l'on veuille vraiment à la fois l'Europe des Etats et l'Europe des citoyens, la réponse devrait aller de soi.

Michel THEYS



L'aventure continue...

En ce mois de septembre, la rentrée dans la blogosphère européenne coïncide avec un fait marquant : le **Taurillon** franchit la barre symbolique des 500.000 visiteurs qui ont consulté le site. C'est un formidable résultat pour une équipe exclusivement composée de bénévoles qui ont pour seule arme leurs convictions européenne et fédéraliste.

Un webzine citoyen créé après le référendum de 2005 en France

Le *Taurillon* est né en 2005 après le référendum sur le Traité portant constitution pour l'Europe (TCE) en France. Les militants des Jeunes Européens – France ont constaté à quel point la bataille qui avait eu lieu sur Internet avait été dominée par les nationalistes. Ils ont donc décidé de rétablir l'équilibre sur la toile en créant un site qui marque leur engagement pro-européen et eurovigilant.

Car le *Taurillon* n'est pas un simple site en faveur de l'Europe. Il est un outil complémentaire de lecture critique de l'actualité européenne qui ne se contente pas de donner de l'information. En effet, les auteurs de la Rédaction donnent au public un point de vue clair et engagé : fédéraliste.

4 versions linguistiques pour un regard euro-vigilant

Aujourd'hui, le *Taurillon* compte 4 versions :

- allemande avec « Taurin »,
- anglaise avec « thenewfederalist.eu »,
- française avec « taurillon »,
- italienne avec « Eurobull »,

avec 4 rédactions distinctes, grâce à l'action notamment de la *JEF-Europe*, des *JE-France* et de la *GFE* (Italie). Cet effort collectif permet aux lecteurs de bénéficier d'une vision multiple de l'actualité européenne tout en ayant un regard critique.

Le succès est au rendez-vous pour ce magazine euro-citoyen qui dépasse donc les 500.000 visiteurs uniques (avec plus de 1.000.000 de pages lues). La fréquence du site atteint aujourd'hui un rythme allant de 35.000 à 50.000 visiteurs uniques par mois.

Nous vous invitons à venir le découvrir si vous ne le connaissez pas encore !

Mon p'tit doigt Fédéchoses



Help ! Au secours ! Encore des incivilités !...

La « concurrence libre et non faussée » s'ATTAC à MICROSOFT !

La justice européenne, fondée sur les anciens Traités européens a osé mettre sauvagement en cause, le 17 septembre 2007, la position dominante, quasi monopolistique de *Microsoft* !

A-t-elle voulu complaire à l'ombre d'un Georges Marchais dénonçant les monopoles et s'écriant : « c'est un scandale » ? Probablement pas.

Après les virulentes remises en cause des clauses des traités, reprises et partiellement améliorées, dans le *Titre III* du projet de Traité constitutionnel, et, en particulier, de « la concurrence libre et non faussée », les citoyens français étaient en droit de voir se lever un puissant mouvement de soutien à *Microsoft*.

Où est le Comité de réaction, alliant les dirigeants des forces anti-TCE et le président Sarkozy ?

Eux, au nom de la lutte contre le libéralisme ; lui, qui a porté le fer sur ce point pour introduire des changements dans le futur « Traité compliqué et réformateur » ? Pourquoi, maintenant, ce calme et aucune agitation ?

Quelle déception pour les milliers de militants, d'ATTAC, déjà trompés dans leur démocratie interne il y a quelques mois. Ils doivent se demander comment de telles arguties ont pu leur être vendues pendant la campagne du référendum sur l'Europe... Les faits sont têtus. Ils démasquent les mensonges.

Nous partageons cette tristesse, réellement. Nous avons, nous avons sans doute encore, tellement à faire ensemble !

Construire une Europe des peuples, du *Peuple européen*, et en appeler au pouvoir constituant pour démocratiser l'Union européenne actuelle et avancer le plus vite possible vers une Europe fédérale, voilà qui aurait dû être une belle base de convergences. L'épisode *Microsoft* ne sera sûrement pas l'électrochoc suffisant pour modifier la donne dans l'immédiat. Espérons qu'il y contribue.

Quant à la démagogie présidentielle sur la question, elle confirme la manipulation sans scrupules de l'avenir de l'Union européenne à des fins de vie -de survie déjà ?- politique personnelle.

Auriculus

(p.c.c. Michel Morin)